



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2885
17 novembre 2023
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



À Gaza le 9 novembre.

HATEM MOUSSA AP

Loi immigration

**Des mesures
scélérates**

page 3

Antisémitisme

**Une tradition de la droite
et de l'extrême droite**

page 4

Leur société

- Immigration : une loi scélérate 3
- Conférence de Paris : un sommet d'hypocrisie 3
- Lyon : une violence de l'extrême droite bien encouragée 3
- "Valeurs de la République" : pour couvrir n'importe quoi 4
- Bardella, Le Pen, Zemmour et Cie dans la tradition antisémite 4
- Inondations : catastrophe naturelle et irresponsabilité capitaliste 5
- Assurance chômage : encore des cadeaux aux patrons sur le dos des chômeurs 5
- Livret A : l'épargne livrée à l'armée et aux profiteurs de guerre 6
- Arrêts maladie : chasse aux médecins et aux malades 6
- Hausse des prix : ils nous font boire la tasse 6
- AESH : les forçats du rectorat de Paris 6
- Lycée La Martinière - Lyon : une agression et son exploitation 7
- Eau potable : avec ou sans polluant éternel ? 7
- animateurs périscolaires : en lutte contre la précarité 7

Guerre au Moyen-Orient

- Gaza : des bombardements terroristes 8
- Sommet de Ryad : la cause palestinienne, prétexte aux grandes manœuvres 8
- Le Hamas : aspirations des masses et calculs des dirigeants 9
- De Tel-Aviv à Gaza, une classe ouvrière israélo-arabe 9

Dans le monde

- Espagne : une mobilisation réactionnaire 10
- Grande-Bretagne : démagogie xénophobe et rififi politicien 10
- Soldats ukrainiens : les bons conseils des officiers français 10
- Italie : l'odieuse surenchère antimigrants 16
- États-Unis : fin de la grève dans l'automobile, pas du mécontentement ouvrier 16

Dans les entreprises

- Yara - Montoir-de-Bretagne 11
- Stef - Vitry-sur-Seine 11
- Bricorama 11
- SNCF - Beauvais 11
- Aéroport de Roissy - CDG 12
- Météo France en grève 12
- CNAV 12
- Thales - AVS 13
- SPL Estival - La Réunion 13
- Renault - Cléon 13
- Airbus - Toulouse 14
- IDF Net Service Argenteuil et Bezons 14
- Stellantis - Poissy 15

Contre l'antisémitisme, le racisme et la xénophobie, et contre les dirigeants de la bourgeoisie qui les attisent !

Yaël Braun-Pivet, la présidente macroniste de l'Assemblée, et Gérard Larcher, le président Les Républicains du Sénat, qui ont appelé à manifester contre l'antisémitisme, se sont dits « heureux » et « rassurés par ce sursaut républicain ».

Le Pen et le Rassemblement national sont, eux aussi, très heureux de « l'excellent accueil » qui leur a été fait. Un peu moins heureux et très gênés de manifester avec l'extrême droite, les dirigeants écologistes, du PS et du PC se sont quand même, eux aussi, félicités de l'événement.

Alors oui, le petit monde dirigeant est satisfait : son opération politicienne est réussie !

Bien sûr, beaucoup de manifestants étaient là sincèrement, sans arrière-pensée, pour affirmer leur solidarité avec leurs proches, amis ou voisins de confession juive. Pour redire leur attachement au combat contre l'antisémitisme et, pour certains, contre tous les racismes.

Le malheur, c'est que cette manifestation ne fera pas reculer l'antisémitisme d'un pouce. Elle s'inscrit dans une campagne de propagande révoltante qui pourrait au contraire attiser les haines communautaires.

S'il s'agissait de s'unir derrière des valeurs universelles, pourquoi les organisateurs ont-ils seulement dénoncé l'antisémitisme ? Pourquoi ne pas dénoncer aussi les provocations et les agressions contre les musulmans ou les Arabes, que ni le gouvernement ni les médias ne se soucient d'ailleurs de recenser ?

S'il s'agissait d'exprimer sa solidarité avec les victimes de la guerre israélo-palestinienne, pourquoi n'évoquer que les victimes et les otages israéliens ? Pourquoi ne pas dénoncer le massacre de masse qui continue en ce moment même à Gaza et fait, chaque jour, des centaines de morts supplémentaires ?

Ce parti pris pour le gouvernement israélien et cette façon de nier l'oppression fondamentale dont sont victimes les Palestiniens sont insupportables. Pire, ils vont de pair avec une propagande contre les musulmans et les immigrés, accusés d'être des antisémites et des terroristes en puissance. Si Le Pen a d'ailleurs tant tenu à manifester, c'était aussi pour faire entendre cette petite musique anti-arabe.

Oui, l'antisémitisme est un fléau à combattre.

La haine des Juifs fait partie des pires saletés que continue de véhiculer la société capitaliste en crise. « L'antisémitisme est le socialisme des imbéciles », fustigeait en son temps le socialiste allemand August Bebel, à propos de ceux qui assimilaient les capitalistes et les banquiers aux Juifs.

Au 19^e et au 20^e siècle, de la Russie tsariste à la République française, ces préjugés attisés par l'extrême droite ont été utilisés par tous les gouvernants pour détourner la colère populaire et assurer leur domination. Ils servirent à Hitler pour conquérir le pouvoir. Dans ces années 1933-1939, quand fuir l'Allemagne nazie était devenu,

pour les Juifs, une question de vie ou de mort, les États-Unis et les prétendues démocraties leur fermèrent les portes, parce qu'ils avaient une politique anti-immigrés et faisaient eux aussi dans l'antisémitisme !

Pendant la guerre, Hitler perpétra le plus important génocide du 20^e siècle en exterminant six millions de Juifs. L'État français prêta son concours à cette barbarie en livrant 75 000 Juifs aux nazis.

Dans ces années-là, ce fut l'honneur du mouvement ouvrier révolutionnaire que de combattre l'antisémitisme, comme il luttait contre le racisme et la xénophobie. Il faut continuer !

Les Juifs ne peuvent être confondus ni avec les capitalistes ni avec les assassins qui gouvernent Israël. Les Palestiniens ne peuvent pas être assimilés au Hamas, de même que les travailleurs d'ici ne sont pas identifiables à Macron.

Partout, dans tous les peuples, il y a des exploités et des exploités. Et partout, il y a des travailleurs qui se battent contre leurs propres dirigeants et exploités. C'est en faisant de tous ces combats une lutte pour chasser la grande bourgeoisie du pouvoir, c'est-à-dire renverser le capitalisme, que les travailleurs s'uniront pour changer leur sort et jetteront les préjugés racistes et moyenâgeux dans les poubelles de l'histoire.

Aucune unité ni solidarité avec ceux qui nous dirigent et nous exploitent en divisant la classe ouvrière et en dressant les peuples les uns contre les autres ! Unité et solidarité de classe entre travailleurs de tous les pays et de toutes origines !

Nathalie Arthaud



Manifestation contre la guerre à Gaza, le 4 novembre à Paris.

Immigration : une loi scélérate

Le projet de loi Immigration, adopté au Sénat le 14 novembre et qui sera encore modifié à l'Assemblée nationale, constitue un catalogue de dizaines de mesures sous tous les azimuts contre les travailleurs immigrés.

L'instauration de quotas d'immigration, le durcissement du droit d'asile ou des conditions du regroupement familial, les restrictions à la naturalisation s'inscrivent dans la campagne xénophobe et anti-immigrés qui présente ceux-ci comme responsables de tous les maux de la société.

Certaines mesures s'en prennent directement au pouvoir d'achat des immigrés. Ainsi, ceux nouvellement arrivés en France, même légalement, devraient attendre cinq ans (contre six mois jusque-là) pour pouvoir toucher diverses aides, comme les APL pour le logement ou les allocations familiales, tout en cotisant pour ces prestations. Pour des dizaines de milliers de travailleurs,

souvent contraints d'accepter les emplois les plus mal payés, c'est leur supprimer un appoint mensuel indispensable.

Le projet de loi, tel qu'il est sorti du Sénat, contient aussi la honteuse suppression de l'Aide médicale d'État (AME) qui permettait, au moins en théorie, de se soigner sans titre de séjour. Des soignants indignés ont expliqué que c'est un non-sens, même d'un point de vue financier, car soigner les pathologies qui seront nécessairement diagnostiquées plus tard coûtera alors bien plus cher. Et cela posera un problème de santé pour tous, par exemple en cas d'épidémie. Mais rien n'y a fait : sénateurs et gouvernement préfèrent flatter les préjugés



Lors de la manifestation contre la loi Darmanin.

xénophobes qu'agir humainement et en fonction de la santé de tous.

Tout cela vise à faire passer l'idée que les travailleurs immigrés viendraient pour profiter de « notre système de solidarité » et constitueraient une menace. C'est un mensonge d'autant plus choquant qu'ils sont bien souvent les premiers contraints d'accepter les postes les plus durs, et d'y accumuler les heures de travail.

Les mêmes politiciens qui s'en prennent aux travailleurs immigrés n'hésitent pas non plus à s'attaquer à tous les autres. C'est le cas lorsqu'ils votent les baisses des APL pour tous, lorsqu'ils détruisent l'hôpital ou font payer aux assurés des tickets modérateurs de moins en moins modérés.

Quelles que soient leur nationalité ou leur situation administrative, les travailleurs ont les mêmes besoins,

subissent les mêmes patrons, les mêmes hausses de prix, et le même gouvernement qui essaye de les diviser pour faire passer ses piteuses amères. Défendre leur droit à l'existence implique d'avoir la conscience de former un seul et même camp et commence par dénoncer des attaques qui visent cette partie de la classe ouvrière que sont les travailleurs immigrés.

Lucas Pizet

Conférence de Paris : un sommet d'hypocrisie

Le 9 novembre, Macron a reçu à l'Élysée un certain nombre de dirigeants politiques, de responsables d'agences de l'ONU ainsi que d'ONG pour une « conférence humanitaire internationale pour la population civile de Gaza ».

L'objectif affiché de cette conférence était de coordonner l'aide destinée à Gaza. Macron a annoncé triomphalement que les participants s'étaient engagés à aider le territoire à hauteur d'un milliard d'euros. Ces promesses

ne pèsent guère que le poids de la feuille sur laquelle elles sont écrites, face à l'État d'Israël qui refuse de laisser acheminer toute aide et affirme, toute honte bue, qu'il n'y a pas de crise humanitaire en cours à Gaza.

En l'absence de représentants israéliens et américains, Macron a tenu un discours de circonstance à son auditoire, et notamment au Premier ministre de l'Autorité palestinienne. Il a déclaré que « les civils doivent être protégés », ajoutant que « ce n'est pas négociable ». Au-delà de l'hypocrisie totale de celui dont le gouvernement a voulu empêcher toute solidarité

avec les Gazaouis de s'exprimer, cette déclaration n'a évidemment aucun poids sur les décisions des dirigeants israéliens.

Pour qui a cru voir dans ces propos un changement d'attitude de Macron face au massacre de masse perpétré par le gouvernement israélien, le coup de fil qu'il s'est empressé de passer au président israélien durant le week-end a apporté

une réponse. Il lui a réitéré son soutien et a revendiqué à nouveau ce qu'il appelle « le droit d'Israël à se défendre ».

Ce « droit à se défendre », pour les dirigeants d'Israël, signifie le droit d'écraser une population sous les bombes. Tout le monde le sait et le comprend, au-delà des gesticulations de Macron.

David Mencas

Lyon : une violence de l'extrême droite bien encouragée

Aux cris de « La rue, la France, nous appartient ! », une cinquantaine de nervis d'extrême droite armés de barres de fer et de mortiers ont violemment attaqué samedi 11 novembre une conférence sur Gaza organisée à Lyon par le collectif 69 de soutien au peuple palestinien.

Cette attaque a fait sept blessés parmi le service d'ordre, dont trois graves. L'un des militants a eu 45 jours d'ITT.

La réunion se tenait dans le quartier du Vieux Lyon, qui abrite depuis une quinzaine d'années bar, salle de sport et autres locaux tenus par la mouvance

identitaire et ultra-nationaliste. Si le Bastion social ou Génération identitaire ont été officiellement dissous, ces groupes ne cessent de renaître et commettent régulièrement des agressions physiques : contre des militants d'extrême gauche, contre des locaux du PCF ou de la CGT, contre la radio

associative Radio Canut ou la librairie anarchiste La Plume noire, contre des supporters de football d'origine maghrébine, contre des homosexuels...

Le ministre de l'Intérieur, Darmanin, a déclaré « condamner très fermement ces violences », et le maire écologiste de Lyon, Grégory Doucet, a annoncé qu'il va porter plainte. Le député macroniste du secteur, après des élus ou militants de gauche, demande à l'État qu'il prononce la dissolution de ces groupes violents.

Mais c'est demander aux pyromanes d'éteindre l'incendie, car tout le climat politique entretenu depuis des mois par le gouvernement et de nombreux politiciens encourage l'extrême droite.

D'un côté, le Rassemblement national, issu d'un parti créé par des nostalgiques de Pétain imbibés d'antisémitisme, est officiellement adoubé dans l'union nationale contre l'antisémitisme à laquelle participent Darmanin et presque tous les partis politiques. De l'autre, les

militants qui dénoncent le massacre commis par l'armée israélienne à Gaza sont accusés d'être des supporters du terrorisme ou des antisémites. Cette campagne calomnieuse tout comme les attaques physiques conduites par les identitaires ont aujourd'hui le même objectif : faire taire ceux qui dénoncent l'impasse sanglante dans laquelle les puissances impérialistes et l'État d'Israël enferment les peuples palestinien et israélien.

Correspondant LO

“Valeurs de la République” : pour couvrir n’importe quoi

Lors de la manifestation parisienne du 12 novembre, la dénonciation de l’antisémitisme se mêlait à l’invocation des « valeurs de la République ». Mais quelles sont-elles ?

Nul doute que, pour un travailleur au smic, une famille vivant du RSA et pour Bernard Arnault, roi de LVMH, ou Françoise Bettencourt-Meyers, reine de L’Oréal, les valeurs de la République ne résonnent pas de la même façon.

Elles doivent avoir aussi une drôle de résonance pour tous les travailleurs immigrés, avec ou sans papiers, qui sont à nouveau la cible de la loi sur l’immigration défendue comme une urgence absolue par Darmanin et le gouvernement, loi durcie par la majorité de droite du Sénat cinq jours avant le rassemblement « pour la République et contre l’antisémitisme ». Gérard Larcher, président Les

Républicains du Sénat, initiateur avec Yaël Braun-Pivet, la présidente macroniste de l’Assemblée nationale, de la marche du dimanche 12, n’est pas gêné d’encourager ainsi la méfiance et la suspicion contre les étrangers, comme le fait Darmanin en puisant dans le fonds de commerce de Le Pen ou Zemmour. L’universalisme, la tolérance, l’égalité et la fraternité qu’ils invoquent sont à géographie variable pour ces gens-là.

En fait, la république bourgeoise n’a jamais été une protection pour les travailleurs, ni même une garantie pour les libertés démocratiques les plus élémentaires. La III^e République est née sur les

cadavres des ouvriers de la Commune de Paris et n’a pas été avare en fusillades contre les manifestations et les grèves ouvrières. Ce sont les institutions de la III^e République et un vote au Parlement qui ont donné les pleins pouvoirs à Pétain à l’été 1940. La République rétablie en 1945 a blanchi la police qui avait participé à la traque des Juifs. Elle recycla les hauts fonctionnaires précédents et assura leur carrière à des politiciens comme Mitterrand, décoré de la francisque par Pétain en personne. On peut s’interroger sur « les valeurs républicaines » de Maurice Papon, sous-préfet de la région de Bordeaux sous le régime de Vichy, où il se fit complice de la déportation des Juifs. Plus tard, il fut député de 1968 à 1981 et ministre du président Giscard d’Estaing de 1978 à 1981.



L’écrasement de la Commune de Paris.

Ce même Papon était préfet de police de Paris, sous de Gaulle et la toute neuve V^e République, quand des Algériens furent massacrés à Paris en octobre 1961 par sa police. Ce crime venait dans le sillage de la guerre d’Algérie, mais aussi dans celui des guerres et des massacres coloniaux perpétrés depuis la III^e République en Afrique et en Asie.

Pour les populations du Sahel, de Libye, d’Afghanistan ou d’Irak et de Syrie où l’armée est intervenue dans les trente dernières années, les valeurs de la République française continuent à s’incarner par des bombardements, des destructions et des soldats qui se comportent en membres de troupes d’occupation. Le

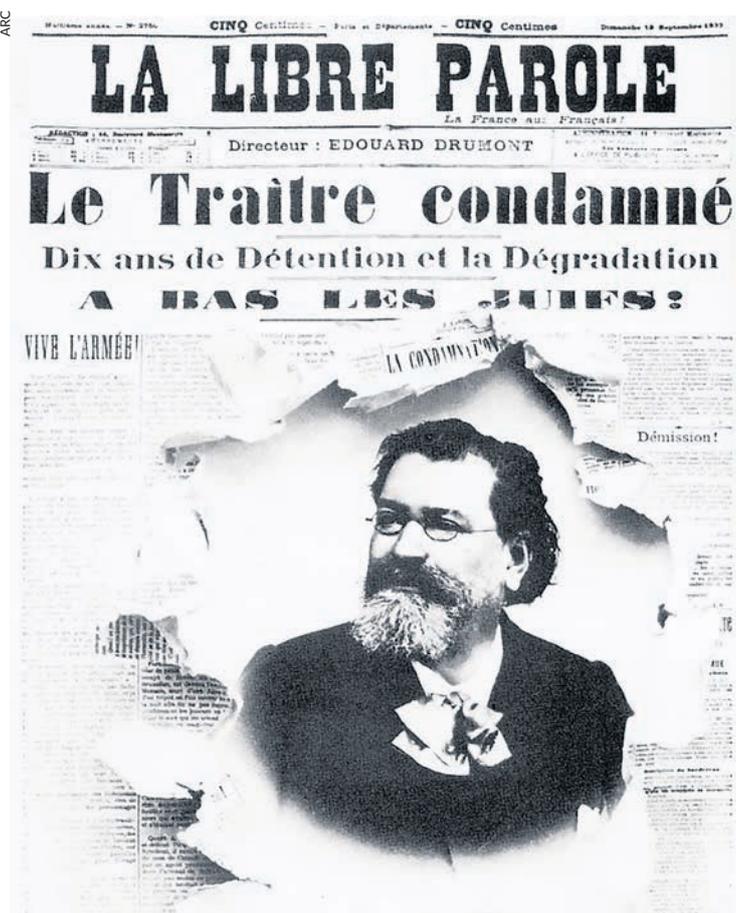
soutien apporté par la République française, sans réserve pendant les premières semaines après le massacre perpétré par le Hamas, au gouvernement d’extrême droite israélien dans le bombardement de la population à Gaza reste dans la tradition des guerres coloniales. L’invocation de valeurs humanistes ne peut être perçue comme pure hypocrisie pour ceux qui sont solidaires des Palestiniens.

La référence aux prétendues valeurs de la République et l’injonction permanente à se ranger derrière elles visent surtout à faire accepter en silence les sales politiques des gouvernements français.

Boris Savin

Bardella, Le Pen, Zemmour, et Cie : dans la tradition antisémite

Le ralliement de Marine Le Pen puis de Zemmour à la « marche contre l’antisémitisme » du 12 novembre a eu quelque chose de surréaliste, tant ces mouvements et leurs leaders présents ou passés ont prospéré ou prospèrent encore sur ce fumier qu’est l’idéologie antisémite.



Titre du journal antisémite de Drumont en 1899, lors de l’affaire Dreyfus.

Jordan Bardella, président en titre du RN, s’est senti obligé d’affirmer lors d’une interview, pour justifier ce ralliement : « Je ne crois pas que Jean-Marie Le Pen était antisémite. » Cette sinistre plaisanterie n’est pas un accident, mais un message adressé à toute une extrême droite bien chez nous, de tout temps nourrie au lait de l’antisémitisme. Jean-Marie Le Pen a proféré et réitéré ses propos antisémites pour complaire à ce milieu. Son adjoint à la fondation du Front national était un ancien de la Waffen SS. Le Pen a commencé sa carrière politique auprès de Poujade, prétendu défenseur des commerçants, qui faisait de l’antisémitisme son fonds de commerce en 1956. Même la justice bourgeoise s’est sentie obligé de condamner Jean-Marie Le Pen à plusieurs reprises pour antisémitisme et apologie de crimes contre l’humanité, tout comme Zemmour d’ailleurs.

Pour ajouter au grotesque, il y a justement eu le ralliement, à cette manifestation contre l’antisémitisme, de l’autre pan de cette extrême droite, celui de Zemmour et d’une

autre partie de la famille Le Pen, avec Marion Maréchal. Zemmour a tenu à affirmer à plusieurs reprises que « Pétain avait sauvé des Juifs français ». Chacun sait que celui-ci, non seulement a collaboré avec les autorités allemandes pour faire exterminer près de 80 000 Juifs déportés de France vers les camps de la mort, mais avait, sans que personne le lui demande, mis en place les lois anti-juives dès son investiture. Cet État bien français a exercé le pouvoir pendant quatre ans et l’a fait avec tout son appareil d’État, police, gendarmerie justice, huissiers, etc., appareil qui est resté en place et a continué après la Deuxième Guerre mondiale. Cet État, sous la conduite de Pétain et Laval, a organisé la chasse aux Juifs, avec la rafle du Vel’ d’Hiv et les multiples camps d’internement destinés aux Juifs, avant qu’ils soient redirigés vers Drancy, puis Auschwitz et les chambres à gaz. Et c’est ce même gouvernement français qui a tenu à ce qu’on ajoute à la déportation les enfants, oubliés dans les demandes des autorités allemandes.

Tout cela est bien connu,

mais n’a pas empêché un Édouard Philippe, ancien Premier ministre et peut-être futur candidat présidentiel, de déclarer qu’il n’était pas gêné de se retrouver aux côtés du RN et de Zemmour. Le message était destiné à la grande famille de la droite française, ainsi pourvue, avec tous ses préjugés, d’un brevet de respectabilité.

Si l’antisémitisme est pour l’instant banni par toute cette frange bourgeoise, c’est simplement parce qu’elle peut se repaître en même temps à satiété du racisme anti-arabe ou anti-étrangers en général. Mais cette droite, qui a le culot de se présenter comme une combattante contre l’antisémitisme, s’en est servie depuis trop longtemps pour qu’il ne soit pas toujours présent chez elle et prêt à resservir si besoin. Dans les temps de crise, de possible ruine de la petite bourgeoisie, commerçants, avocats, médecins et tout ce qui les accompagne, l’antisémitisme, la haine du Juif, a toujours reparu, sans que cela gêne grand monde.

Paul Sorel

Inondations : catastrophe naturelle et irresponsabilité capitaliste

Mardi 14 novembre, 214 communes du Pas-de-Calais et 30 du Nord étaient classées en état de catastrophe naturelle. Plus de 10 000 habitants sont sinistrés, 388 établissements scolaires du Pas-de-Calais restent fermés, ainsi que plusieurs entreprises et supermarchés. Les trains ne circulent plus autour de Boulogne-sur-Mer et de nombreuses routes sont submergées ou coupées par des coulées de boue.



Arques, le 7 novembre.

Selon un hydrogéologue, « les pluies de ces dernières semaines et la tempête Ciaran ont entraîné des crues exceptionnelles sur une zone qu'un rien peut déstabiliser ». La disparition des haies, l'artificialisation grandissante des sols aggravent les conséquences des précipitations record engendrées par de

violentes tempêtes qui sont elles-mêmes accentuées par le dérèglement climatique.

La première tempête Ciaran le 2 novembre, avec des rafales à 190 km/h près d'Étaples, a cassé et déraciné de nombreux arbres, de nombreux fossés d'irrigation ont été obstrués, la circulation de l'eau dans les

canaux a été ralentie. En sous-effectif dans les communes, les agglomérations et les départements, les agents n'ont pu réaliser tous les travaux de débroussaillage et de nettoyage nécessaires avant l'arrivée des précipitations suivantes. Autour de Saint-Omer et d'Aire-sur-la-Lys, notamment, les crues exceptionnelles des derniers jours ont fait d'importants dégâts et des milliers de sinistrés.

La vigilance rouge Inondation a été déclarée lundi 6 novembre pour le département. Si les alertes appelant à rester chez soi et à ne pas circuler se sont déclenchées sur les téléphones portables, il restait pourtant obligatoire de se rendre à son travail, charge aux parents de se débrouiller pour trouver des solutions de garde des enfants, dont les écoles sont restées fermées toute une partie de la semaine. Il a été d'autant plus difficile de s'organiser que la préfecture a souvent prévenu au dernier moment de ces fermetures, le soir pour le lendemain voire, lundi 13 novembre, le midi pour 14 heures.

L'ampleur des dégâts a été aggravée par les économies et le manque d'investissements dans les infrastructures depuis des années. Une partie des cours d'eau, comme certains secteurs de la rivière la Lys, ne sont plus dragués. Les bassins de rétention autour des axes autoroutiers gérés par la Sanef sont sous-dimensionnés et débordent déjà régulièrement en temps normal.

Les inondations ont provoqué de nombreux dégâts matériels dans les logements. Heureusement, la solidarité de nombreux habitants contribue à héberger, nourrir et fournir le matériel de base à toute une partie des sinistrés.

Pour certains habitants, aux dégâts provoqués par la catastrophe naturelle s'ajoute le fait que la franchise de leur contrat d'assurance a grimpé à 380 euros (montant fixé par décret).

À la verrerie Arc, les inondations ont touché le secteur de la cartonnerie. Les patrons laissent entendre qu'il y aura à nouveau du chômage partiel pour toute une partie des salariés. De nouvelles pertes

de salaire s'ajouteraient donc à celles que les travailleurs subissent déjà à cause du chômage partiel imposé, celui-là, au nom de la baisse de production.

Mardi 14 novembre, Macron s'est rendu à Étaples et à Saint-Omer, accompagné de dizaines de ministres et d'élus. Il a promis un fonds exceptionnel de 50 millions d'euros, davantage destiné au patronat et aux grandes exploitations agricoles qu'aux habitants qui, eux, ont eu droit à une petite phrase : « *Il faut tenir !* » Le président de la région des Hauts-de-France, Xavier Bertrand, a quant à lui annoncé que la région prendrait en charge les 380 euros de franchise des assurances, qui seront donc prélevés sur le budget de la région plutôt que dans les poches des actionnaires des compagnies d'assurance.

« Après moi le déluge ! » : telle est la devise de tout capitaliste, disait Marx. Cela rend d'autant plus urgent de se débarrasser de ce système, machine à produire des catastrophes.

Correspondant LO

Assurance chômage : des cadeaux aux patrons sur le dos des chômeurs

Les organisations patronales et syndicales (sauf la CGT et la CGC) viennent de signer un texte devant déboucher sur la convention de l'Assurance chômage valable jusqu'en 2027. Le patronat y gagne quelques milliards, payés par les cotisations des travailleurs et par de nouvelles économies sur les allocations.

La plupart des syndicats s'étaient félicités d'être ainsi conviés à marchander les droits et l'argent des travailleurs avec les représentants des patrons. Les dés étaient pipés dès le départ, tout étant cadré par une lettre des services de Borne qui fixait à l'avance les grandes lignes : interdiction de toucher aux dernières réformes, obligation de prélever 11 à 12 milliards en quatre ans dans la caisse afin de financer « les politiques en faveur de l'emploi et de la formation » et aucune nouvelle dépense sans économie correspondante.

Les patrons sont ressortis

de ces quelques dizaines d'heures de réunion avec une réduction du périmètre du malus contre le recours aux contrats courts et 1,5 milliard d'euros de moins à payer en cotisations. Ils ont aussi l'assurance de voir leur revenir la douzaine de milliards d'euros dédiés à l'emploi et à la formation, largement destinée à financer l'apprentissage, qui fournit aux employeurs une main-d'œuvre quasi gratuite.

Pour couvrir ces frais, les autorités comptent sur les milliards d'euros d'excédents dégagés par l'Unedic et sur de nouvelles attaques

contre les chômeurs. Les mois de 31 jours, seuls 30 jours seront indemnisés, les jours en question étant reportés en fin de droits... c'est-à-dire qu'ils seront perdus pour tous ceux qui auront retrouvé du travail avant la fin de leur période d'indemnisation. Les aides pour les chômeurs qui tentent de créer une entreprise seront nettement réduites et des mesures en faveur des intermittents, concédées fin octobre, sont annulées.

Pour faire passer la pilule, les signataires annoncent que les chômeurs pourront toucher des allocations après cinq mois de travail au lieu de six, mais cette mesure ne concernera que les saisonniers et les nouveaux entrants sur le marché du travail. Les allocations ne seront plus dégressives à partir de 55 ans,



au lieu de 57 ans actuellement, mais la garantie du maintien du droit aux allocations jusqu'au départ à la retraite commencera à 64 ans au lieu de 62 ans. Trop honteux de cette ultime compromission, les syndicats ont obtenu qu'elle ne figure pas dans le protocole final, mais qu'elle soit intégrée dans la conclusion des futures négociations sur

l'emploi des seniors.

Avant de donner son aval, le gouvernement fait mine de se demander si le texte n'est pas trop favorable aux chômeurs. En tout cas, que l'Assurance chômage soit déficitaire ou qu'elle dégage des milliards d'excédent, le patronat sort toujours gagnant de ces discussions au sommet.

Sacha Kami

Livret A : l'épargne livrée à l'armée et aux profiteurs de guerre

« Mobiliser l'épargne des Français permettrait d'impliquer les citoyens dans la mise en œuvre de l'économie de guerre et donc de renforcer les forces morales de la nation », proclamait en mars dernier un rapport parlementaire.

Un amendement du projet de loi de finances 2024 adopté par recours au 49-3 le 7 novembre va donc permettre d'utiliser l'épargne déposée sur les livrets A et les livrets de développement durable et solidaire pour financer les quelque 4 000 entreprises d'armement du pays.

Pour l'instant, les encours centralisés par la Caisse des dépôts et consignations, 60 % du total, ne sont pas concernés. Depuis 2009 et la réforme Fillon, les banques conservent 40 % des quelque 500 milliards répartis entre les 56 millions de livret A ouverts dans le pays. L'argent à prêter aux industriels de l'armement,

à des conditions bien sûr très favorables, serait puisé dans le pactole laissé aux banques, qu'elles utilisent, reconnaissent-elles, pour leurs opérations financières et spéculatives. Encore faudra-t-il que les banques le veuillent bien, évidemment.

Le livret A est destiné, normalement et en priorité, au logement social, du moins pour la partie centralisée par la Caisse des dépôts. Il n'empêche que cet amendement relève de l'emprunt forcé, afin de renforcer un arsenal de guerre et les livraisons d'armes de l'industrie française à l'étranger, entre autres à l'Ukraine. Et puis, il résume à lui seul la priorité du gouvernement :



orienter des milliards qui finiront en engins de guerre et rempliront les coffres des industriels du secteur de l'armement. Un amendement qui aurait pu orienter la manne vers le logement, en particulier le logement social dont la crise s'est aggravée, n'a évidemment pas été envisagé.

Injuste, nuisible, cet amendement contribue à installer « l'économie de guerre » en sacrifiant ce qui est utile à la population, sans bien sûr lui demander son avis sur ce genre de « défense de la patrie ».

Boris Savin

Arrêts maladie : chasse aux médecins et aux malades

Cela fait maintenant des mois que le gouvernement a lancé la chasse aux médecins qui délivreraient trop d'arrêts maladie, s'appuyant sur un rapport de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM).

Les indemnités journalières versées en 2022 auraient augmenté de 8,2 %. De Bruno Le Maire à Gabriel Attal on a eu droit à un déluge de déclarations révoltées sur « les gens en arrêt maladie alors qu'ils ne sont pas malades » ou « les arrêts du lundi ou du vendredi » qui prolongeraient les week-ends. En juillet, un millier de médecins généralistes ont reçu un courrier

de l'Assurance maladie leur demandant des comptes sur des arrêts qu'ils auraient donnés en trop grand nombre.

Aujourd'hui, la CNAM passe à la vitesse supérieure et celle du Tarn a ainsi convoqué le 7 novembre neuf médecins sur les 320 du département, jugés trop gros prescripteurs. L'un d'eux a dit : « J'ai eu l'impression d'être dans un

tribunal. » Et en effet, à la suite de cette convocation, la directrice de la CNAM peut prendre des mesures allant jusqu'à 7 500 euros de pénalités financières ou même une mise sous tutelle, chacun des arrêts maladie devant être contresigné par un médecin conseil de la CNAM. Dans d'autres départements, des médecins ont déjà été sanctionnés pour les mêmes raisons.

Les collègues des neuf médecins les ont unanimement soutenus, le vice-président de MG France déclarant : « Il ne faudra pas que la CNAM vienne pleurer sur le solde négatif des médecins cette année dans le Tarn et sur l'impossibilité de trouver un médecin. » Mais c'est bien le dernier des soucis de la CNAM et du gouvernement, dont le premier but est de faire des économies dans tous les domaines.

Pression sur les malades et leurs médecins, subventions sans contrôle pour les patrons : on voit à qui l'État réserve sa complaisance !

Cédric Duval

Hausse des prix : ils nous font boire la tasse

Le patron de la société Coca-Cola Europacific Partners France, qui commercialise nombre de sodas, a annoncé qu'il veut imposer 7 % d'augmentation sur ses tarifs, en particulier sur son produit emblématique Coca-Cola. Cette société est dans une telle position de force que les distributeurs seront probablement obligés d'accepter.

La marque voit son chiffre d'affaires progresser de 12,5 %. Les volumes de vente continuent de progresser malgré sa politique tarifaire, en particulier en gagnant plus d'acheteurs occasionnels. Cette stratégie ne lui est pas propre. La grande majorité des entreprises agro-alimentaires ont augmenté leurs prix au-delà des hausses des matières premières et de l'énergie et indépendamment de leurs fluctuations. Même quand ces prix baissent, celui des produits transformés n'est pas modifié. Dans son interview au *Parisien*, le PDG de Coca-Cola explique que sa société reverse 50 % des profits à ses actionnaires mais que, à la suite d'une énorme baisse au moment du Covid, un rattrapage serait nécessaire. Le travail des dirigeants d'un tel trust est de faire en sorte que ses actionnaires ne subissent pas, ou le moins possible, les aléas de leur économie.

Le fait que le patron de Coca-Cola annonce ses volontés dès le début des négociations tarifaires entre la grande distribution et les industriels montre que ces derniers ne sont pas prêts à lâcher du lest.

Depuis que l'inflation a repris, la même guerre a lieu tous les ans. Qui tirera le plus grand bénéfice de la situation entre ces deux secteurs, la grande distribution ou les industriels, dominés par des géants mondiaux ? Les négociations restent opaques. Ainsi, la dernière bataille entre Coca-Cola et la centrale d'achat d'Intermarché s'est conclue après plusieurs mois par un accord resté secret. La seule trace visible par les consommateurs est le nombre de produits qui à un moment ou à un autre disparaissent des rayons, mais ils peuvent être sûrs que d'une façon ou d'une autre, ce sont eux qui payent pour ces accords.

Inès Rabah

AESH : les forçats du rectorat de Paris

Ils sont indispensables aux élèves qu'ils accompagnent dans les écoles, les collèges et les lycées en leur permettant de suivre leur scolarité. Et pourtant, en cette mi-novembre, à Paris, 57 AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) et 105 assistants de langue vivante ne sont pas payés depuis la rentrée.

D'ordinaire déjà, le train de vie d'un AESH n'est pas vraiment grandiose, avec 860 euros à la fin du mois pour 24 heures de travail par semaine, en devant parfois se déplacer d'un établissement scolaire à un autre. Et ce n'est pas vraiment plus rose pour l'assistant de langue,

avec ses 800 euros mensuels pour douze heures hebdomadaires. Mais, depuis la rentrée, c'est carrément... zéro !

Pourquoi une telle situation ? Interrogé, le rectorat de Paris, qui se dit bien sûr « conscient des difficultés », accuse « une réorganisation pour les assistants de langue » et « un changement de gestion pour les AESH ». Quant à la manière dont il compte y remédier, il ose proposer « le versement des deux mois de paie non perçus sous forme d'un acompte de 90 % entre le 27 novembre et le 2 décembre ».

Et d'ici là ? Ils viennent manger et dormir au rectorat ?

Sophie Gargan



Lycée La Martinière – Lyon : une agression et son exploitation

Vendredi 10 novembre, un élève menacé de renvoi par un conseil de discipline a organisé une attaque au mortier d'artifice à l'entrée du lycée La Martinière Monplaisir avec une douzaine de comparses, en ciblant le proviseur.

Cette agression, spectaculaire mais sans blessé, a été exploitée par tous les politiciens. Tels des charognards, les élus LR de la région chargés des lycées se sont précipités devant les caméras, jusque sur le plateau de Cyril Hanouna, pour se vanter de la vidéo-surveillance installée par

leurs soins dans les établissements et proposer « encore plus de sécurité ». Marine Le Pen, Éric Zemmour, les ministres Gabriel Attal et Gérald Darmanin ont dénoncé « une attaque sauvage contre l'école de la république », exigé « le respect de l'autorité » et promis « de punir les auteurs » !

Tous ces gens-là sont des tartuffes qui se moquent du sort des usagers des lycées ou des collèves. Ce lycée accueille 2 000 élèves dont, depuis quelques années, la moitié est issue de familles très populaires, parfois pauvres, de Vénissieux ou des quartiers Mermoz et États-Unis à Lyon 8^e. Et pourtant, il n'y a qu'une seule infirmière, pas d'assistante sociale, des classes à 35 élèves, trop peu de surveillants et de conseillers d'éducation. À plusieurs reprises, enseignants et agents

se sont mobilisés pour réclamer des moyens humains supplémentaires et des dédoublements qui leur permettraient de tirer vers le haut davantage d'élèves et de gérer les multiples difficultés. Le rectorat, le ministère ou la région ont alors fait de vagues promesses, aussitôt oubliées.

Depuis des années, les ministres font des discours pour dénoncer la violence scolaire, mais les gouvernements successifs aggravent la violence sociale. Le chômage, la pauvreté et la

ghettoïsation frappent de plus en plus de quartiers populaires. L'école ne pouvant être un havre de paix dans une société de plus en plus dure, certains jeunes ramènent au lycée la violence qu'ils vivent autour d'eux.

Reste que le battage médiatique et la récupération politicienne faits depuis le 10 novembre ont énervé bien des salariés de ce lycée et relancé la mobilisation pour obtenir des moyens supplémentaires.

Correspondant LO

Eau potable : avec ou sans polluant éternel ?

Il y a quelques mois, l'Agence de sécurité alimentaire signalait que l'eau consommée par un tiers de la population était contaminée par des PFAS résidus d'un pesticide interdit depuis 2020, le chlorothalonil. Deux ONG viennent de révéler que de nombreux pesticides aussi néfastes sont toujours autorisés : leur utilisation a plus que triplé depuis 2008.

D'après Générations futures et Pesticide action Network Europe, 12 % des substances actives des pesticides de synthèse autorisées dans l'Union européenne intègrent des PFAS, aussi appelés polluants éternels. Ils échappent aux règlements spécifiques sur ce type de polluants, car celui

spécifique aux pesticides est – quelle surprise – très peu regardant sur le sujet. Or la consommation des pesticides concernés est passée de 700 à 2 300 tonnes en France entre 2008 et 2021.

En 2021, les premières recherches de PFAS d'origine industrielle avaient déjà conclu que l'eau distribuée

à 11,5 millions de personnes était non conforme aux critères de qualité, un nombre qui augmente au fur et à mesure que de nouvelles substances sont incluses dans les plans de surveillance. La recherche des mêmes molécules issues des pesticides risque de déboucher sur des résultats encore plus graves.

Là où le dérivé du chlorothalonil était inclus dans les substances à contrôler, les autorités en sont réduites à aller chercher des dérogations préfectorales pour poursuivre la distribution d'eau. D'autres, comme l'adjoint à la transition écologique de la mairie de Paris, n'ont pas ce genre de problème : il a tenu à préciser qu'aucune dérogation n'avait été demandée pour la ville, puisque cette molécule ne figure pas parmi la liste des produits à surveiller de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France. Des relevés ont néanmoins déjà montré des concentrations



PATRICK89

cinq fois supérieures au seuil de qualité.

Ces PFAS ne sont pas filtrés par la plupart des systèmes de purification actuels. Les systèmes adaptés seraient beaucoup plus onéreux, surtout pour les petites collectivités. Certains en arrivent donc à se demander si l'eau de pluie ne serait pas, finalement, moins dangereuse pour la santé que l'eau des nappes phréatiques. D'autres se tournent vers les agriculteurs dont les terres bordent les zones de captage, pour les inciter à se mettre au

bio. Quant aux profits et aux choix industriels des principaux producteurs de ces pesticides, les trusts Bayer, BASF et Syngenta, qui s'en soucie ? La « transition écologique » dans un des pays les plus riches de la planète, semble consister en tout et pour tout à se préoccuper des pratiques des agriculteurs autour des captages et des éventuelles dérogations préfectorales, quand des produits générant des polluants éternels sont déversés par milliers de tonnes dans la nature.

Sacha Kami

Animateurs périscolaires : en lutte contre la précarité

Les animateurs du temps périscolaire et agents spécialisés des écoles maternelles (Asem) de la ville de Paris ont décidé la grève du 13 au 17 novembre. Dès le premier jour de la grève, 300 écoles ont vu leur fonctionnement perturbé, notamment la cantine, mais aussi le goûter et les activités après le temps scolaire.

En manifestant devant la mairie, les grévistes ont dénoncé la précarité des statuts pour les mille contractuels et les quatre à cinq mille vacataires – surtout des femmes – qui travaillent chaque jour dans les écoles aux côtés de 2 000 titulaires. Ils se dressent aussi contre les bas salaires et le « sous-effectif chaque

jour ou presque ».

Une animatrice témoigne : « Au lieu de m'occuper de 18 enfants, je peux m'occuper de groupes de 25 à 30 ». Il est même arrivé que les 80 enfants d'une école ne soient encadrés que par un seul animateur. Un autre explique : « Dans mon école, nous sommes treize. Seulement trois d'entre nous sommes titulaires, le reste des animateurs sont des vacataires. » Ce sont des vacataires payés légèrement au-dessus du smic, qui n'ont pas de congés payés et dont le contrat n'est jamais garanti.

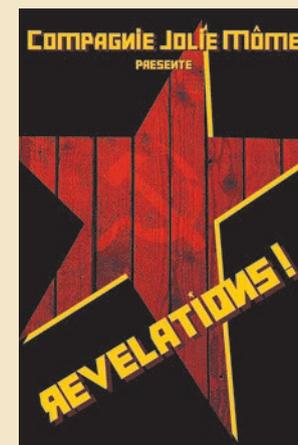
Les discours officiels qui érigent l'éducation en priorité ne sont que du vent.

Lucien Déroit

Révélations! Nouveau spectacle de La Compagnie Jolie Môme

Théâtre La Belle Étoile, 14, rue Saint-Just, La Plaine-Saint-Denis (métro ligne 12, station Front-Populaire). Du 17 novembre au 3 décembre 2023. Vendredi et samedi à 20 h 30 et le dimanche à 16 heures. Tarifs : 20/13 euros. Plus de renseignements et réservations : www.cie-joliemome.org

On trouvera sur le site de Jolie Môme les communiqués du Comité des usagers de la Belle Étoile sur la lutte de la compagnie pour continuer son travail au Théâtre, ainsi que le lien pour signer la pétition.



Gaza : des bombardements terroristes

Dans la bande de Gaza, l'armée israélienne continue de mener une guerre dévastatrice contre la population palestinienne. Le 14 novembre, on comptait plus de 11 000 morts, dont 4 600 enfants, ainsi que 29 000 blessés. Le même jour, des tanks se sont massés aux portes de l'hôpital al-Shifa, situé au nord de la bande de Gaza.

L'hôpital al-Shifa, le plus grand de l'enclave palestinienne, qui n'a plus d'eau ni d'électricité depuis le 10 novembre selon l'Organisation mondiale de la santé, est constamment bombardé. Près de 2 500 Palestiniens, venus s'abriter aux abords des bâtiments de l'hôpital pour échapper aux frappes israéliennes, ont dû se réfugier à l'intérieur, dans des services déjà bondés. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU rapporte que « les bombardements israéliens autour des hôpitaux de la ville de Gaza et dans le nord de la bande de Gaza se sont intensifiés » depuis le 10 novembre, et que « plusieurs hôpitaux ont été directement touchés ». Il y aurait désormais, dans la bande de Gaza, 20 hôpitaux hors service sur 36.

Le 11 novembre, le directeur général du Comité international de la Croix-Rouge, Robert Mardini, s'est dit « choqué et atterré par les images et les informations venant de l'hôpital al-Shifa ». « Le monde ne peut rester silencieux quand les hôpitaux, qui devraient être des havres de paix, sont transformés en scènes de mort, de dévastation, de désespoir. Cessez-le-feu maintenant ! » a

déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Mais de cessez-le-feu, il n'en est toujours pas question. Conforté par le soutien de tous les dirigeants impérialistes, Netanyahu poursuit les bombardements sur les civils, les justifiant par la nécessité de détruire le Hamas, ce qui ne l'empêche pas, en coulisses, de discuter avec celui-ci par Qatar interposé.

Du côté des dirigeants impérialistes, c'est le bal des hypocrites. Le président américain Biden a appelé Israël à la « retenue ». On se demande ce que « massacrer avec retenue » peut bien vouloir dire ! Macron, de son côté, veut donner l'apparence d'une voix différente pour se placer sur le plan diplomatique, en prônant « une pause humanitaire ». Mais il s'est aussitôt senti obligé de réaffirmer son soutien au gouvernement israélien. Le chancelier Olaf Scholz, quant à lui, a fait preuve d'un peu plus de cynisme, en se déclarant sans détour opposé à un cessez-le-feu immédiat.

Les uns et les autres continuent en fait de donner leur caution à la politique des dirigeants d'Israël. Les chefs de son armée n'hésitent pas à justifier



Les troupes israéliennes en opération dans le nord de la bande de Gaza, le 13 novembre.

leurs bombardements, celui de l'hôpital al-Shifa par exemple, par le fait que le quartier général du Hamas se trouverait sous celui-ci. Ainsi, tuer quelques dirigeants dont rien ne dit qu'ils se trouvent vraiment là justifierait de bombarder et tuer des centaines de civils.

En réalité, les dirigeants israéliens veulent surtout montrer qu'un assassinat de masse ne les arrête pas. Ils savent fort bien qu'ils ne détruiront pas le Hamas, mais afficher ainsi leur force militaire vise à frapper de terreur non seulement la population palestinienne, mais

les peuples de la région qui voudraient secouer la tutelle de l'impérialisme. Pour eux, c'est cela le droit d'Israël à se défendre. Sur ce point, ils ont toute la compréhension des dirigeants des grandes puissances, qui partagent entièrement leurs soucis.

Aline Retesse

Sommet de Riyad : la solidarité en pointillés des États arabes

L'Arabie saoudite organisait, le 11 novembre à Riyad, un sommet conjoint de la Ligue arabe et de l'Organisation de la coopération islamique, pour discuter de la guerre à Gaza et soutenir officiellement les Palestiniens, représentés par Mahmoud Abbas.

La seule chose qui unit vraiment les 31 chefs d'État qui se sont réunis à Riyad est la crainte des réactions et mobilisations de leurs peuples respectifs, révoltés par le supplice subi par les Gazaouis dans l'indifférence des dirigeants du monde entier. Symptôme de cette inquiétude, la veille du sommet, le chef des affaires religieuses de la grande mosquée de la Mecque a déclaré : « Les peuples musulmans ne doivent pas s'immiscer dans ce qui se passe à Gaza mais laisser agir leurs dirigeants. »

Mais leurs dirigeants, comme tous leurs prédécesseurs depuis 75 ans, se moquent en fait du sort des Palestiniens. Bien sûr, les 31 chefs d'État ont signé une déclaration commune dénonçant « l'agression d'Israël contre Gaza ». Ils demandent à l'ONU d'imposer une « solution contraignante pour mettre fin à l'occupation coloniale israélienne » et « livrer l'aide humanitaire ».

Cela reste des mots et, pour le reste, ils ont surtout étalé leurs divergences de positions et d'intérêts.

L'Égypte, qui maintient fermée la porte de Rafah, au sud de Gaza, et la Jordanie, dont 60 % de la population est palestinienne, restent dépendantes des États-Unis, qui fournissent à l'une comme à l'autre plus d'un milliard de dollars d'aide militaire chaque année. Si des pays comme l'Algérie et le Liban ont réclamé des sanctions économiques contre Israël, dont l'arrêt de livraison du pétrole, les Émirats arabes unis, le Bahreïn et le Maroc les refusent, eux qui ont signé en 2020 les accords d'Abraham, normalisant leurs relations avec Israël.

L'Arabie saoudite s'apprêtait à signer un accord du même type avant que l'attaque du Hamas le 7 octobre, puis le déchaînement d'Israël sur Gaza, ne l'en empêchent, au moins pour l'instant. Alliée indéfectible des

États-Unis, elle s'est récemment rabibochée avec l'Iran qui ne cesse de dénoncer le « grand Satan » américain. Cela n'empêche pas les deux États d'alimenter en armes deux camps opposés dans la sanglante guerre du Yémen. Le sommet de Riyad a d'ailleurs permis la première rencontre officielle entre le président iranien Raïssi et le prince héritier saoudien MBS. Ce sommet a encore permis le retour discret sur la scène diplomatique du Syrien Bachar el-Assad : le « boucher de Damas » peut désormais être reçu par le « boucher de Riyad ».

L'attaque du Hamas et la nouvelle guerre d'Israël ont bouleversé les rapports entre les puissances au Moyen-Orient, mais aussi alimenté la colère des peuples contre les multiples formes de domination qu'ils subissent. Chaque régime cherche la meilleure place dans cette nouvelle donne, tout en redoutant de possibles explosions qui rendraient leur situation plus instable. Ce n'est pas du côté de ces chefs d'État mais du côté des autres opprimés, voisins du peuple palestinien, que celui-ci doit chercher des alliés.

Xavier Lachau

Cercle Léon Trotsky

**Moyen-Orient :
Israéliens et Palestiniens
dans le piège sanglant
créé par l'impérialisme**

Samedi 25 novembre à 15 heures

Grande salle de la Mutualité

24 rue Saint-Victor, Paris 5^e

Métro Maubert-Mutualité

(Participation aux frais : 3 euros)

Le Hamas : aspirations des masses et calculs des dirigeants

Les bombardements incessants de l'armée israélienne sur Gaza jettent la population dans une détresse sans fin et entraînent un lot effarant de morts et de blessés. Ils sont victimes de l'application de la loi du talion, décidée par les dirigeants de l'État israélien avec à leur tête Benjamin Netanyahu.

C'est aussi une réponse au massacre du 7 octobre à laquelle les dirigeants du Hamas s'attendaient, comme l'a dit un des porte-parole de sa direction, installé dans la capitale du Qatar, Doha. Khalil al-Hayya, membre du bureau politique du Hamas, a ainsi déclaré au New York Times: « Ce qui pouvait changer l'équation, c'était un coup d'éclat, et on savait que la réaction à ce coup d'éclat serait forte. » Et d'ajouter: « Nous avons réussi à ramener l'attention sur la question palestinienne et désormais personne dans la région ne connaît la paix. » « L'objectif du Hamas n'est pas de diriger Gaza ni de lui apporter de l'eau, de l'électricité ou quoi que ce soit. » Pour lui: « Le Hamas, les brigades al-Qassam et la résistance ont réveillé le monde de son profond sommeil et

montré que cette question devait rester au centre de l'attention. » Quant à l'objectif, « J'espère que l'état de guerre avec Israël deviendra permanent et que le monde arabe sera avec nous », a dit Khalil al-Hayya.

De son côté, Ghazim Hamad, un autre dirigeant du Hamas, après avoir dit à la chaîne de télévision libanaise LBC que le 7 octobre n'était que le premier d'une longue série, a ajouté: « Devrons-nous en payer le prix? Oui, et nous sommes prêts à le payer... Nous sommes fiers de sacrifier des martyrs. »

Qui sont les martyrs? Par qui et pour quels objectifs sont-ils sacrifiés? Les milliers de morts de Gaza, les dizaines de milliers de blessés, les souffrances infligées ne résultent pas d'un choix de la population gazaouie. Elle est la victime de l'intervention



Ismail Haniyeh et Yahya Sinwar, deux leaders du Hamas.

armée, des choix des dirigeants israéliens, soutenus par ceux de l'impérialisme américain, mais aussi de ceux des dirigeants du Hamas, pour qui, visiblement, le fait de gouverner Gaza n'est qu'une opportunité à utiliser pour leurs objectifs politiques.

Les responsables du Hamas avouent ainsi que leur but n'est pas d'améliorer le sort de la population de Gaza, « de quelque façon que ce soit ». Ils voudraient seulement que l'appareil

politico-militaire qu'ils dirigent trouve sa place et soit admis dans le concert des États du Moyen-Orient.

L'exploitation forcée des richesses accompagnée de la négation des droits élémentaires, de la spoliation et de l'humiliation des populations engendrent de nombreuses révoltes non seulement en Palestine, mais dans toute la région, et dans le monde. Ce potentiel révolutionnaire a jusqu'ici été capté et dilapidé par des dirigeants bourgeois ou petits-bourgeois,

qui ont sacrifié les intérêts de leurs propres populations pour s'approprier quelques avantages, comme le fait de pouvoir gérer leur propre État, ou d'encaisser quelques royalties.

Dans un monde dominé par l'impérialisme, le nationalisme des dirigeants petits-bourgeois ne va pas plus loin, car ils n'envisagent pas une seconde de remettre en cause l'exploitation capitaliste. Le Hamas ne déroge pas à cette règle, et ses dirigeants l'annoncent avec cynisme. Les dirigeants israéliens eux-mêmes, tout en annonçant pour leur public qu'ils veulent « détruire le Hamas », négocient d'ailleurs avec lui, comme ils l'ont déjà fait dans le passé. Cette fois, il pourrait s'agir pour le Hamas de libérer des otages en échange de la libération d'un certain nombre de prisonniers palestiniens d'Israël, voire d'une cessation des bombardements sur Gaza. C'est là tout ce que les populations palestiniennes peuvent espérer de telles négociations.

Paul Sorel

De Tel Aviv à Gaza, une classe ouvrière israélo-arabe

Si l'attaque du Hamas contre des civils le 7 octobre a provoqué un immense choc en Israël et a contribué à renforcer les pires va-t-en-guerre groupés derrière Netanyahu et l'armée, les classes sociales n'ont pas pour autant disparu dans ce pays.

Pour justifier leur politique, les dirigeants occidentaux qui font bloc derrière Netanyahu, mais aussi nombre d'organisations nationalistes palestiniennes combattant l'occupation, présentent la population

israélienne comme un bloc aux intérêts communs. Mais, avec 9,5 millions d'habitants, Israël est traversé par de multiples fractures politiques, religieuses et sociales.

Aux inégalités anciennes

entre les Juifs ashkénazes venus d'Europe, plus favorisés, et les Juifs séfarades venus des pays arabes à partir des années 1950, se sont ajoutées d'autres inégalités subies par ceux venus de l'ancienne Union soviétique à partir des années 1990, ceux arrivés d'Éthiopie ou du Soudan. Elles se traduisent dans les salaires, les emplois, l'accès au logement. Si nombre d'habitants des colonies sont des sionistes convaincus ou des ultra-orthodoxes à l'idéologie d'extrême droite, bien des familles se sont installées en Cisjordanie ou à proximité de Gaza uniquement parce que les loyers y sont bien plus abordables. Il y a un prolétariat juif en Israël, comme il y a une bourgeoisie, très liée à la bourgeoisie occidentale.

Dans le même temps, un Israélien sur cinq est un Palestinien ayant la citoyenneté israélienne. Considérés comme des citoyens de seconde zone, plus souvent

au chômage, particulièrement surveillés et harcelés depuis le 7 octobre, ces 1,8 million de Palestiniens vivent malgré tout aux côtés des Juifs israéliens. Ils travaillent souvent ensemble, par exemple dans les hôpitaux, qui ne fonctionneraient pas sans le personnel soignant arabe.

Dans de nombreux secteurs, des travailleurs juifs côtoient tous les jours des travailleurs arabes israéliens, mais aussi des travailleurs venus de Thaïlande dans l'agriculture, de Roumanie, de Chine ou de Turquie dans le bâtiment, des Philippines dans les soins à la personne. Les uns et les autres sont souvent exploités par le même patron israélien... ou étranger. Malgré les opérations de bouclage de la Cisjordanie ou de Gaza, malgré les attentes épuisantes aux check-points, malgré les tracasseries administratives pour obtenir un permis de travail, plusieurs dizaines

de milliers de Palestiniens non résidents travaillaient encore en Israël avant le 7 octobre. Cela signifie que des liens existent de part et d'autre des murs et des barbelés installés par l'État sioniste.

Qu'ils soient israéliens ou étrangers, juifs, musulmans, chrétiens ou autres, ces travailleurs subissent les conséquences économiques désastreuses d'un état de guerre permanent, à commencer par l'inflation. Si les conséquences sont toujours pires pour les plus opprimés, ils forment une même classe ouvrière, aujourd'hui divisée par les choix politiques des partis, en Israël mais aussi en Cisjordanie et à Gaza, qui prétendent les représenter. C'est sur cette base de classe qu'ils peuvent se battre ensemble contre les capitalistes, contre l'impérialisme et contre les frontières absurdes qui les partagent.

Xavier Lachau



Des ouvriers palestiniens travaillant en Israël en route vers la Cisjordanie.



Des milliers de manifestants contre l'amnistie à Santander.

Espagne : une mobilisation réactionnaire

Dimanche 12 novembre, à l'appel du Parti populaire et de l'extrême droite, un demi-million de manifestants se sont rassemblés dans les principales villes d'Espagne. Ils s'opposaient à l'accord du socialiste Pedro Sanchez avec les indépendantistes catalans, en vue de former un nouveau gouvernement.

À l'issue des élections anticipées du 23 juillet dernier, la droite est arrivée en tête, mais ni la gauche ni la droite ne disposent d'une majorité suffisante pour gouverner. Pour la gauche, la seule issue pour rester au gouvernement, après avoir perdu une partie de ses électeurs au fil de la crise, a consisté à chercher les voix des députés indépendantistes catalans. Alors que le référendum d'indépendance de la Catalogne de 2017 avait été sanctionné par de nombreuses peines de prison, Pedro Sanchez propose désormais une loi d'amnistie. Toutes les condamnations seraient annulées, dont celle de Carles Puigdemont, président de Catalogne à l'époque, en exil depuis fin 2017. Cette concession faite aux indépendantistes pour

rester au gouvernement a remobilisé des secteurs réactionnaires qui s'étaient déjà agités ces dernières années, notamment lors des conflits en Catalogne.

Depuis deux semaines, des milliers de ces petits bourgeois réactionnaires se rassemblent tous les soirs devant des sièges du Parti socialiste, notamment à Madrid. Ils y scandent des slogans hostiles à Sanchez, aux nationalistes catalans, aux immigrés, et parfois le chant franquiste *Cara al sol*. Après des années de crise et de discrédit de la gauche au pouvoir, ces milieux réactionnaires, venant surtout des quartiers chics, se sentent aujourd'hui renforcés. Ils trouvent aussi des appuis dans une partie des institutions, qui n'a jamais complètement rompu avec

le passé franquiste.

Des organisations de policiers, de gardes civils et de juges se sont également élevées contre le projet d'amnistie de Sanchez, la qualifiant d'atteinte à l'unité de l'Espagne et à la légalité. Des évêques se sont prononcés dans le même sens. Devant l'instabilité politique actuelle, une partie du patronat, notamment à travers la CEOE (sorte de Medef espagnol) a aussi exprimé son désaccord avec Sanchez, par crainte de ce que cette situation peut causer pour ses affaires.

Les courants d'extrême droite qui crient aujourd'hui leur colère devant les sièges socialistes pourraient demain s'en prendre à bien d'autres locaux politiques, syndicaux ou à des mouvements de travailleurs. Pour les défendre, ceux-ci ne pourront compter ni sur les forces de police, ni sur la Constitution, ni sur la gauche réformatrice, qui a amené la poussée réactionnaire actuelle, mais sur leurs propres forces.

Charles Legoda

Grande-Bretagne : démagogie xénophobe et rififi politicien

Lundi 13 novembre, le gouvernement britannique a été remanié sur fond de mini-crise politique. La ministre de l'Intérieur, Suella Braverman, a été débarquée par le Premier ministre, Rishi Sunak.

Braverman, qui s'est illustrée par ses propos xénophobes, représente la droite du Parti conservateur. Elle a négocié avec le Rwanda un accord d'expulsion de tous les demandeurs d'asile, accord dont la mise en œuvre a jusqu'ici été bloquée par une décision de la Cour suprême. À l'automne 2022, elle disait « rêver » pour Noël de voir des avions embarquant des réfugiés décoller pour le Rwanda. Multipliant les déclarations sordides contre les migrants, l'été dernier, elle a mis en service une prison flottante, une barge pour 500 demandeurs d'asile. Plus récemment, elle a proposé de durcir la législation pour restreindre l'usage de tentes par les sans-abri, dont « le choix de mode de vie », « cause des nuisances », a-t-elle fustigé.

Sur le fond, Braverman est en concurrence avec Sunak, en mauvaise posture en vue des élections législatives du printemps prochain. La démagogie xénophobe participe de sa stratégie pour s'emparer de la direction du Parti conservateur. Son limogeage a été provoqué par une tribune où elle accusait la police londonienne de partialité, après que celle-ci eut

autorisé ce qu'elle qualifiait de « marche de la haine », une manifestation de soutien au peuple palestinien. Certes, une telle situation, où le chef de la police n'obéit pas au ministre, peut sembler incongrue vue de France. La manifestation londonienne du 11 novembre pour un cessez-le-feu a été un succès, rassemblant quelque 300 000 personnes, en colère contre le soutien apporté par le gouvernement britannique à Netanyahu dans sa guerre contre les Palestiniens.

Le remaniement du 13 novembre voit le retour de David Cameron, qui devient donc ministre des Affaires étrangères. Cameron avait démissionné en 2016 de son poste de Premier ministre, après six ans d'une politique antiouvrière brutale, et après un référendum sur le Brexit qu'il avait lamentablement perdu. Depuis, il s'est illustré dans une affaire de corruption : il a gagné des millions de livres en utilisant son carnet d'adresses au profit d'une société financière. Il est donc bien à sa place dans un gouvernement entièrement dévoué aux plus riches.

Michel Bondelet

Soldats ukrainiens : les bons conseils des officiers français

La France n'envoie pas seulement des chars et des canons à l'armée ukrainienne. Elle forme aussi une partie de ses soldats, comme le font de leur côté l'Allemagne, la Grande-Bretagne ou les États-Unis.

7 000 recrues ukrainiennes sont ainsi passées entre les mains des officiers français depuis le début de l'année. Ceux-ci leur apprendraient à prendre d'assaut des tranchées, à occuper des villages, à franchir des

terrains minés, à s'évader de nuit... Si les stagiaires ukrainiens ne devaient retourner bientôt à la vraie guerre, et pour certains à la mort, il y aurait presque de quoi rire quand un officier français déclare au journal

Le Monde qu'il faut apprendre aux Ukrainiens à endurer le froid. Communication oblige, il poursuit en disant que « la motivation des recrues est très forte ». Que pourrait-il dire d'autre sans être accusé de démoraliser les troupes ? On peut aussi penser qu'au moins une partie d'entre elles apprécie à sa juste valeur ce répit avant d'être jetée

dans les vraies tranchées et leurs horreurs.

La prétendue motivation sans faille semble pourtant avoir besoin d'un petit coup de pouce. Signe des difficultés du gouvernement ukrainien à recruter de la chair à canon, la session de formation prévue en septembre a dû être décalée d'un mois faute de volontaires en nombre suffisant, et

des policiers militaires ukrainiens sont arrivés au camp suite à une désertion.

À défaut d'être utiles aux soldats ukrainiens pour affronter le feu, ces formations auront permis aux officiers français de s'entraîner à envoyer des hommes à la mort. Une manière de les préparer pour la prochaine tuerie ?

Daniel Mescla

Yara – Montoir : profits record, accidents mortels, pollution et licenciements

Yara, une entreprise située en bord de Loire à Montoir-de-Bretagne près de Saint-Nazaire, vient d'annoncer qu'elle cessait sa fabrication d'engrais à base de nitrate d'ammonium pour ne garder que la fonction d'entrepôt, entraînant la perte d'emploi de 139 de salariés sur 171.

Au niveau des dangers que représentait cette entreprise, elle était classée Seveso seuil haut, mais refusait depuis longtemps de se mettre aux normes édictées par les pouvoirs publics en ce qui concerne la sécurité du personnel et des habitants de la région : elle trouvait plus commode de rejeter des produits toxiques dans l'air et dans la Loire.

Depuis des années, des syndicats, associations de riverains et écologistes dénonçaient cette situation. Sans aucun effet. Ils ont organisé ces derniers mois des manifestations demandant, avec le maire de la commune, la suspension administrative de l'entreprise, qui aurait garanti le versement des salaires aux salariés tant que le site ne serait pas mis aux normes.

L'entreprise était connue pour sa vétusté et sa dangerosité. Début novembre un intérimaire de 50 ans y a fait un premier malaise ; après quelques instants de repos il a repris ses travaux au-dessus d'un stockage d'ammoniaque où le deuxième malaise lui a été fatal. Trois ans plus tôt, au cours de travaux de maintenance, trois salariés avaient fait une chute et l'un d'entre eux en était mort à 46 ans.

Les pouvoirs publics, parfaitement informés de la situation depuis plusieurs années, ont rappelé à la direction les exigences réglementaires sans contraindre en quoi que ce soit l'entreprise, si ce n'est au travers d'amendes peu dissuasives.

Pourtant, l'entreprise avait largement les moyens de se mettre aux normes.

Elle appartient à la multinationale Yara à propos de laquelle le journal patronal *L'Usine nouvelle* écrivait en février dernier : « Le groupe norvégien Yara, champion des engrais azotés, a ponctué un exercice financier record malgré une baisse significative des volumes produits et livrés ! » Le bénéficiaire en France s'élevait à 150 millions d'euros, soit 10 % du chiffre d'affaires.

Le député LFI de la circonscription a déclaré que « l'État doit prendre ses responsabilités ». Mais cela fait longtemps que l'État a pris ses responsabilités : il a fait tout ce qu'il fallait pour que la machine à profit continue à fonctionner avec succès. La seule fois où les forces de police sont intervenues à Yara a été pour évacuer une manifestation de gilets jaunes qui protestait contre les rejets polluants de l'usine.

L'entreprise va donc continuer comme une aire de stockage, ce qui n'évacue absolument pas le problème de sa dangerosité. C'est le stockage de nitrate d'ammonium non maîtrisé qui avait été à l'origine des explosions d'AZF à Toulouse en 2001, causant 31 morts, et sur le port de Beyrouth il y a trois ans, avec 218 morts.

Aujourd'hui comme hier, tout dépendra de la mobilisation des travailleurs de la région pour faire respecter leurs intérêts à l'intérieur comme au dehors des entreprises.

Correspondant LO



SNCF Paris-Beauvais : patinage artistique sur voie ferrée

Le 3 novembre, un conducteur de train reliant Paris à Beauvais a eu la mauvaise surprise de voir celui-ci patiner en raison des feuilles mortes accumulées sur la voie.

Le conducteur a dû actionner plusieurs fois le freinage d'urgence pour parvenir à s'arrêter à quai, ce qui a eu comme conséquence de provoquer une panne sur les moteurs du train. Un deuxième train a donc été appelé pour ramener le premier à son point de départ. Mais, patinant à son

tour, le convoi s'est lui aussi immobilisé quelques centaines de mètres plus loin. Les passagers ont alors été évacués pour repartir en car... vers leur destination initiale !

En automne, il est assez fréquent que les feuilles tombent, et ce problème est connu ! Normalement,

pour l'éviter, des « trains laveurs » sont chargés de nettoyer les voies, des services d'élagage sont censés couper les branches à proximité. Mais par souci d'économies, leurs passages sont de moins en moins fréquents.

La SNCF multiplie les suppressions de postes dans la maintenance des voies, quitte à faire prendre des risques aux cheminots et aux voyageurs... Inadmissible !

Correspondant LO

STEF – Vitry : en lutte pour les salaires



Près d'une cinquantaine de travailleurs de la STEF logistique (Société Transport et Entrepôts frigorifiques) à Vitry-sur-Seine, en région parisienne, se sont mis en grève lundi matin 13 novembre.

Face à l'explosion du coût de la vie, particulièrement des produits de première nécessité, les travailleurs réclament une augmentation de salaire mensuelle de 100 euros. Alors qu'une revendication est posée depuis plusieurs semaines, la direction s'est contentée de proposer une prime de 100 euros pour le mois de novembre et d'ouvrir les négociations salariales obligatoires (NAO) pour 2024.

Personne n'a été dupe de cette manœuvre qui vise juste à gagner du temps en ne lâchant que des miettes.

La STEF, qui compte environ 20 000 salariés, a fait un chiffre d'affaires de 4,3 milliards en 2022 et se vante de sa réussite pendant que les travailleurs subissent des conditions de travail pénibles, portant des charges lourdes et travaillant dans des frigos à -27°C, pour des salaires qui ne permettent pas de s'en sortir.

Alors qu'une nouvelle rencontre avec la direction, mardi 14 novembre, n'a rien donné, les grévistes sont déterminés à poursuivre et renforcer leur lutte.

Correspondant LO

Bricorama : non aux suppressions d'emplois

Les employés de cinq magasins Bricorama ont fait deux jours de grève les 10 et 11 novembre pour protester contre la fermeture de leur magasin.

Quatre-vingt-sept emplois disparaîtront au printemps à Belfort, Guilherrand-Granges en Ardèche, Meaux, Colombes et Saint-Germain-lès-Arpajon en Île-de-France. Les syndicats s'inquiètent aussi des emplois du siège de Villiers-sur-Marne.

En 2018, le groupe Les Mousquetaires-Intermarché avait pris le contrôle de la chaîne de matériel de bricolage. À présent, la direction explique que « malheureusement » ces salariés perdront

leur travail « malgré tous les efforts réalisés par les équipes ces dernières années ». En clair : après avoir pressuré au maximum ses employés de Bricorama, Les Mousquetaires les jettent au chômage.

Ce groupe de la distribution n'est pourtant pas en difficulté avec un chiffre d'affaires en hausse à 49 milliards d'euros en 2022. D'ailleurs pendant que la direction a prévu de fermer cinq magasins de bricolage, elle en a acheté treize autres le mois dernier.

Les salariés ne doivent pas faire les frais de ce Monopoly capitaliste.

Lucien Détroit



Aéroport Roissy – CDG : **nouvel accident grave**

Le 23 octobre, un travailleur de l'entreprise d'électricité CEFF, prestataire d'ADP (Aéroports de Paris), a été grièvement électrisé lors d'une intervention sur un câble à haute tension. L'émotion est importante parmi ses camarades de travail, révoltés que l'on risque sa vie en travaillant.

Il s'agit du second accident grave à l'aéroport Charles-de-Gaulle, après la chute de six mètres d'un travailleur intérimaire en septembre. Et il était prévisible, tant la direction d'ADP ne cesse de réduire les effectifs et de mettre la pression afin d'augmenter ses profits.

Les interventions sur les postes haute tension sont très dangereuses. Des procédures existent, mais elles sont réfléchies en fonction de critères qui s'opposent : sécurité des travailleurs d'un côté ; coût, rapidité de l'intervention et continuité de l'exploitation de l'autre. Le problème n'est donc pas la responsabilité individuelle des travailleurs, mais le fait que l'organisation du travail soit dominée

par la recherche du profit.

Ainsi, la direction d'ADP refuse de programmer la maintenance des postes de haute tension pendant l'été, pour ne pas nuire aux jeux Olympiques et à leurs retombées. L'équipe de maintenance, qui travaillait avec CEFF, est obligée de faire le travail habituel en dix mois au lieu de douze, en plus de rattraper les retards pris depuis la période de chômage partiel liée à la pandémie. Dans un autre secteur d'ADP, celui des travaux, les suppressions de postes se mesurent au fait que chaque salarié gère en moyenne en 2023 un budget supérieur de 20 % à celui de 2019. Les manques se situent principalement sur le terrain, empêchant de

suivre les entreprises prestataires et d'assurer le lien avec les travailleurs des différents services d'ADP.

De son côté, l'entreprise CEFF, qui est une SCOP de moins de 200 travailleurs, est mise en concurrence avec des filiales de multinationales comme Cegelec (Vinci) ou Inéo (Bouygues). Dans ces appels d'offres, les prix sont tirés vers le bas, et la pression est mise sur les travailleurs pour finir dans les temps. C'est bien cette politique qui constitue la véritable cause des risques, et donc la direction d'ADP qui est fondamentalement responsable des accidents.

Une enquête est en cours, et la direction d'ADP semble plus préoccupée par celle-ci que par la santé du travailleur hospitalisé. Les travailleurs se méfient, à raison, de telles enquêtes, dont l'objectif principal est de trouver un coupable afin de déresponsabiliser la direction.

Correspondant LO

CNAV : des retraités en colère

Mercredi 8 novembre, jour du conseil d'administration, un rassemblement s'est tenu devant la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) à Paris à l'initiative du Collectif retraite Île-de-France.

Une centaine de retraités sont venus remettre à la direction une pétition signée par 10 000 personnes. Elle demande l'arrêt de la dématérialisation des dossiers et un recours facilité au numérique, la réouverture d'agences de proximité, un délai d'attente réduit pour joindre la plateforme téléphonique, la possibilité d'obtenir des rendez-vous

en agence si besoin et des conseillers-retraite suffisamment formés.

En effet beaucoup d'assurés n'arrivent pas à joindre les services de la CNAV. Les gouvernements passés et présents, avec leurs politiques d'austérité et de réductions des budgets de la Sécurité sociale, en portent la lourde responsabilité.

La conséquence est que

les effectifs sont insuffisants pour traiter les dossiers des retraités en temps et en heure et que la CNAV

Météo France en grève

Lundi 13 novembre, les agents de Météo France étaient en grève. Ce jour-là, la direction mettait en œuvre une nouvelle organisation basée sur un recours plus poussé à l'informatique.

Jusqu'à-là, des prévisionnistes basés dans sept centres régionaux corrigeaient et amélioraient les prévisions semi-automatisées qui leur étaient transmises. Désormais, il n'y aura plus qu'un seul centre, à Toulouse, l'informatisation générale du système étant censée compenser la fermeture des six autres. Le changement s'est fait à l'aveugle, sans que puisse être effectuée la moindre comparaison entre l'ancienne et la nouvelle méthode quant à la fiabilité des prévisions. Les agents de Météo France ont donc tout lieu de craindre une nouvelle dégradation de leurs conditions de travail, comme du service qu'ils voudraient être en mesure de rendre à la population.

En quinze ans, un tiers des effectifs ont été supprimés. Les bureaux régionaux ont fermé un à un. En Bourgogne par exemple, celui d'Auxerre a fermé en 2008,

puis celui de Nevers en 2012, puis Dijon et Macon ont fusionné. En 2020, le bureau de Dijon a été transféré à Strasbourg, et désormais tout sera centralisé à Toulouse. Le manque de personnel dans plusieurs régions a abouti au passage en mode dégradé depuis septembre. Les prévisions sur le site Internet, les applications mobiles et celles liées aux professionnels ne sont plus mises à jour dans la journée. On peut craindre aujourd'hui la généralisation de ce mode dégradé.

Alors que se multiplient les effets du dérèglement climatique, tempêtes, inondations, incendies, l'urgence serait au contraire d'embaucher massivement à Météo France. Mais la politique du gouvernement va en sens contraire, en laissant dépérir ce service public comme bien d'autres. Les travailleurs de Météo France ont mille fois raison de s'y opposer.

Daniel Mescla



Thales – AVS : contre l'augmentation du temps de travail

Mardi 7 novembre, à l'appel de la CGT, les salariés de la division Avionics (AVS) du groupe Thales, regroupant onze sites sur toute la France, se sont mobilisés contre un accord sur le temps de travail.

Cet accord prévoit pour les mensuels (ouvriers et techniciens) une perte de 10 jours de RTT, la fin des horaires variables, une réduction de la pause repas à 30 minutes et des heures supplémentaires obligatoires anticipées sur 22 semaines par an, ce qui porterait alors le temps de travail hebdomadaire ces semaines-là à 41 heures.

Sur le site de Vélizy dans les Yvelines, 150 travailleurs se sont retrouvés en assemblée générale (AG) et plusieurs sont intervenus en faveur de revendications communes à tous

afin de rester unis. Puis, ils ont manifesté pendant deux heures dans l'usine aux cris de « Pas touche à nos RTT et à nos horaires ! » Sur les 1 700 travailleurs de production du groupe AVS, 700 avaient débrayé. Le lendemain matin, à Vélizy, un appel à un autre débrayage était voté pour le mardi 14 novembre avec les autres sites de la division AVS.

Ce jour-là, les 70 travailleurs présents à l'AG du matin ont refait un tour des ateliers, rejoints par certains, avant de se fixer un nouveau rendez-vous pour mercredi 22 novembre,

nouvelle journée de discussion entre la direction et les syndicats. Des débrayages ont eu lieu sur les autres sites. Notamment à Châtellerauld, dans la Vienne, où près de 150 salariés se sont retrouvés aux portes de l'usine pour faire un barrage filtrant avant de tenir une AG.

En même temps qu'elle veut accroître le temps de travail, la direction veut mettre en place la nouvelle convention collective de la métallurgie. Beaucoup y voient des baisses de salaire en perspective. À Vélizy, une pétition a tourné contre l'ensemble de ces attaques, signée y compris par des ingénieurs, même s'ils n'ont pas encore rejoint les débrayages.

Thales fait des profits faramineux, notamment grâce à sa division armement qui profite de la hausse des budgets militaires. Les travailleurs de cette entreprise ne s'en réjouissent pas, non seulement parce que les profits proviennent de leur exploitation, mais aussi parce qu'ils illustrent la montée des tensions guerrières. Ils se battent pour leurs conditions de travail et de vie, mais aussi contre des capitalistes qui mènent la société à la catastrophe.

Correspondant LO



SPL Estival La Réunion : non aux licenciements !

La SPL Estival, l'entreprise de transport de voyageurs des communes de l'est de l'île de La Réunion, a été placée en redressement judiciaire le 30 août dernier. La direction et l'administration judiciaire veulent un PSE, plan dit de « sauvegarde de l'emploi », prévoyant une réduction des effectifs de 126 à 109 salariés.

Lundi 13 novembre, 75 % du personnel, conducteurs de bus, contrôleurs, employés administratifs et techniques, sont donc entrés en grève illimitée pour dire non aux licenciements. La SPL Estival gère le transport public dans les six communes de la Cirest, le regroupement des communes de l'Est. Celle-ci, présidée par le maire de Saint-Benoît, Patrice Selly, est actionnaire à hauteur de 95 % de la SPL Estival, la région à 5 %.

Depuis des mois, les travailleurs pouvaient constater une gabegie de dépenses, que les syndicalistes avaient dénoncée. La presse s'était d'ailleurs fait l'écho de centaines de milliers d'euros dépensés, sans rapport avec l'activité, par le PDG qui a été démis fin juillet et a démissionné début août de ses mandats électifs de conseiller municipal et communautaire.

Ainsi pouvait-on lire sur le site FreeDom : « Depuis ces derniers mois, la SPL a beaucoup fait parler d'elle. Problèmes de gestion, de management. Pas plus tard que début juillet dernier, des syndicalistes étaient montés au créneau pour dénoncer un retard dans le versement des salaires des 150 salariés de la SPL, ainsi qu'un certain nombre de dysfonctionnements. Dans le courant du

même mois de juillet, le siège de la SPL Estival à Saint-Benoît a été ravagé par un incendie qui avait suscité de nombreuses interrogations. Les mauvaises langues allant même jusqu'à prétendre qu'il aurait été volontaire, dans le but de détruire des documents comptables. À vérifier. »

Pour les grévistes, le mot d'ordre est sans équivoque : aucun licenciement ! Il est hors de question que les salariés payent pour la gestion catastrophique de la SPL et les dépenses extravagantes de l'ex-PDG, qui auraient causé un déficit de 3 millions d'euros en un peu plus de deux ans.

Trois jours avant le début de la grève, la direction avait proposé de recevoir les représentants syndicaux pour tenter de désamorcer le mouvement qui prenait corps dans l'entreprise. Elle s'est vu opposer un refus, car les travailleurs veulent rencontrer les six maires responsables de la situation. Ceux-ci, plus préoccupés à régler des comptes entre eux, se renvoient la patate chaude et se préparent sans doute à faire payer les travailleurs qui ne sont pour rien dans leur « ralé-poussé ».

Les travailleurs avec raison s'y opposent avec la force de la grève !

Charlotte Dauphin



À Châtellerauld le 14 novembre.

Renault – Cléon : ça coince !

En vue de la mise en place de la nouvelle convention collective qui doit concerner toutes les entreprises de la métallurgie à partir du 1^{er} janvier 2024, la hiérarchie de l'usine Renault de Cléon, en Seine-Maritime, dévoile peu à peu la « cotation des emplois » de chacun, autrement dit une redéfinition des postes et des catégories. Elle prend son temps car, à juste titre, elle se méfie des réactions.

Quand ils découvrent leur cotation, beaucoup de travailleurs sont mécontents, se trouvant sous-cotés et dévalorisés. Certains ont le sentiment que leur cotation est faite à « la gueule du client ». Parfois, l'intitulé des emplois ne correspond plus à l'emploi qu'ils occupent et dans un même secteur, pour un même métier, les cotations diffèrent. Des salariés avec trente

ans d'ancienneté et d'expérience se retrouvent en bas des cotations parce qu'ils ont dû changer d'emploi pour raison médicale. En plus, le flou et l'inquiétude règnent sur les salaires et les primes de demain. Car, avec la nouvelle convention collective, la direction voudrait changer les règles des primes d'ancienneté, des jours de congés d'ancienneté et faciliter les

licenciements pour les arrêts maladie qui, selon elle, désorganisent la production. Cela fait beaucoup discuter dans les ateliers mais aussi dans les services.

Au début du mois, quand ils ont découvert leurs « cotations », les travailleurs de l'E-Tech (secteur moteur hybride) se sont réunis et, spontanément, ont débrayé quelques heures, montrant qu'ils n'étaient pas d'accord. Vendredi 10 novembre, ils ont remis ça : à nouveau, ils ont débrayé et, cette fois, ils sont allés discuter avec des travailleurs d'autres secteurs. Ils montrent l'exemple à suivre.

Correspondant LO

Airbus – Toulouse : un licenciement qui ne passe pas

Après six jours de grève pour protester contre le licenciement de l'un d'entre eux, les peintres ont repris le travail à l'usine Airbus de Toulouse, fiers d'avoir marqué le coup contre ce qu'ils ont estimé être une décision injustifiée et scandaleuse.



Fin septembre, en salle de Peinture C32, leur camarade s'était vu reprocher de ne pas avoir mis son harnais de sécurité. Aussitôt, il l'avait mis. Un peu plus tard, alors qu'il faisait un aller-retour pour aller chercher un rouleau de scotch qu'il avait oublié dans l'avion, on l'a repris de nouveau concernant le harnais.

Jeudi 2 novembre, la sanction est tombée, alors que la production se faisait à effectifs réduits à cause du pont. Une demi-heure

après sa prise de service, la direction a signifié son licenciement à ce travailleur, qui a été raccompagné par la sécurité à l'extérieur de l'usine, entouré de six vigiles et deux voitures, comme un criminel. Aussitôt ses collègues, même peu nombreux, ont décidé d'arrêter le travail. Dans les salles de Peinture, l'émotion était grande et le mouvement s'est étendu, en particulier parmi les équipes de VSD (vendredi-samedi-dimanche). Le lundi suivant,

tous les peintres en CDI étaient en grève. Dans toute l'usine, en particulier à la production, les travailleurs, en apprenant la nouvelle, ont été extrêmement choqués de l'attitude de la direction. Les discussions étaient très nombreuses et la réprobation générale : « *La sanction est disproportionnée, ça cache quelque chose.* » D'autant plus que, dans sa communication pour justifier ce licenciement, la direction n'a pas hésité à mentir sur les faits. Certains chefs ont même osé dire : « *Il vaut mieux être licencié que mort.* » Quel cynisme !

En matière de sécurité au travail, quelle hypocrisie ! Cela fait des années que la direction conteste systématiquement les accidents de travail. Combien de fois, tel ou tel ouvrier s'est entendu dire : « *Ne déclare pas ton accident de travail ; on va te trouver un poste aménagé.* » Du coup, beaucoup continuent à venir malgré un mal de dos. On voit de plus en plus de travailleurs venir au travail le bras en écharpe, un strap à une jambe. Certains se sont même vu demander de se

mettre en télétravail. Si le travailleur veut malgré tout se mettre en arrêt, il reçoit un document d'une dizaine de pages où il doit prouver qu'il s'est vraiment fait mal dans le cadre de son activité professionnelle. De plus, un témoin doit attester de la véracité de ses propos par écrit, dans un document du même genre.

Cet autoritarisme ne passe pas. Contrairement à ce que la direction veut faire croire, les travailleurs ne « *se mettent pas volontairement en danger* », ainsi que l'a dénoncé la CGT dans un tract largement distribué. Tous savent que dans bien des secteurs, alors que certaines tâches sont extrêmement dangereuses par manque de protection collective ou parce que l'outillage est non conforme, la direction traîne la patte pour prendre les mesures nécessaires, et cela malgré les multiples signalements.

Malgré cela, quand survient un accident grave, Airbus n'est jamais responsable, et encore moins sanctionné. Les anciens se souviennent d'un accident qui a eu lieu il y a dix ans,

en salle de Peinture C35. Le système de commande de la plateforme sur laquelle travaillaient quatre peintres avait brutalement lâché. Si l'un d'eux avait pu se retenir aux câbles, les trois autres avaient basculé dans le vide. À l'époque, beaucoup de questions se posaient : pourquoi les peintres n'avaient pas de harnais les retenant à la plateforme ? Pourquoi ne portaient-ils pas de casque ? Pourquoi, alors que des dysfonctionnements avaient déjà été signalés, rien n'avait été fait ? Aujourd'hui, on en est toujours à chercher la responsabilité entre Airbus et le fabricant des nacelles ! Mais force est de constater que la justice est loin d'être du côté des travailleurs.

Licencier un travailleur en prenant prétexte de la sécurité n'est pas une nouveauté à l'usine. Mais, cette fois, beaucoup ont senti que l'intransigeance de la direction traduisait une volonté de mettre au pas de l'ensemble des travailleurs. Les peintres ont réagi, avec raison, à cette attaque patronale contre l'un des leurs.

Correspondant LO

IDF Net Service – Argenteuil et Bezons : en lutte !

Depuis le 8 novembre, des travailleurs de la société IDF Net Service s'organisent pour s'opposer à la décision de leur patron de les licencier. Jusque-là, ils étaient 48 à faire le ménage dans les parties communes des immeubles du bailleur social Argenteuil-Bezons Habitat.

Le donneur d'ordres, ABH, a décidé de changer de prestataire et confie le travail à une nouvelle société, EDS groupe Labrenne, ainsi qu'à une association d'insertion. Les deux nouveaux prestataires refusent de reprendre 28 des 48 salariés d'IDF Net Service. Pour justifier leur position, ils ont mis en avant plusieurs raisons, qui non seulement n'ont pas convaincus les travailleurs concernés mais les ont décidés à prendre leurs affaires en main pour se faire respecter.

Refuser leur réembauche au motif de laisser la place à une association d'insertion revient à condamner les uns au chômage sous le prétexte d'en remettre d'autres au travail. Tout le

monde à besoin de travailler ! Quant au groupe Labrenne, il prétend qu'il ne peut pas reprendre ceux qui ne sont pas en règle, ni ceux qui ont des arrêts maladie dépassant les quatre mois. C'est un comble : tous ont effectué ce travail depuis plusieurs années, presque vingt ans pour le plus ancien, et tous savent que le rythme imposé use les corps avant l'heure. Reprocher aux travailleurs de ne pas être en règle est une mauvaise blague, quand cela dépend de la responsabilité du patron et qu'ils ont des fiches de paye attestant du paiement de cotisations sociales.

Quant au bailleur pas si social, de la même façon qu'il se désintéressait des conditions de travail, il déclare

maintenant que le ménage de ses immeubles ne fait pas partie de ses responsabilités. Qui peut y croire ? C'est donc pour lui rappeler ses responsabilités qu'une vingtaine de travailleurs d'IDF Net Service ont manifesté à deux reprises devant le siège d'ABH. Ils y ont rencontré les gardiens d'immeuble, en

colère car leur direction veut leur imposer de payer les fluides, le gaz et l'électricité des logements de fonction.

Cette rencontre-retrovaillées a été l'occasion d'échanger sur leurs problèmes communs, ce qui tombe à pic car beaucoup ont le sentiment que la direction d'ABH veut leur

imposer le ménage en plus. Les travailleurs d'IDF Net Service ont aussi distribué largement un courrier aux locataires pour les informer de leur lutte. Pour l'instant, rien n'est réglé. Mais tous ont le sentiment de s'être fait entendre et d'avoir marqué des points.

Correspondant LO



Un groupe d'immeubles d'Argenteuil-Bezons Habitat.

Stellantis – Poissy : travailler moins pour travailler tous !

La direction de Stellantis a annoncé vouloir supprimer une équipe de production et imposer des samedis travaillés obligatoires, tout en supprimant des centaines d'emplois d'intérimaires. Cela a provoqué des rassemblements et des débrayages dans l'usine de Poissy, dans les Yvelines.

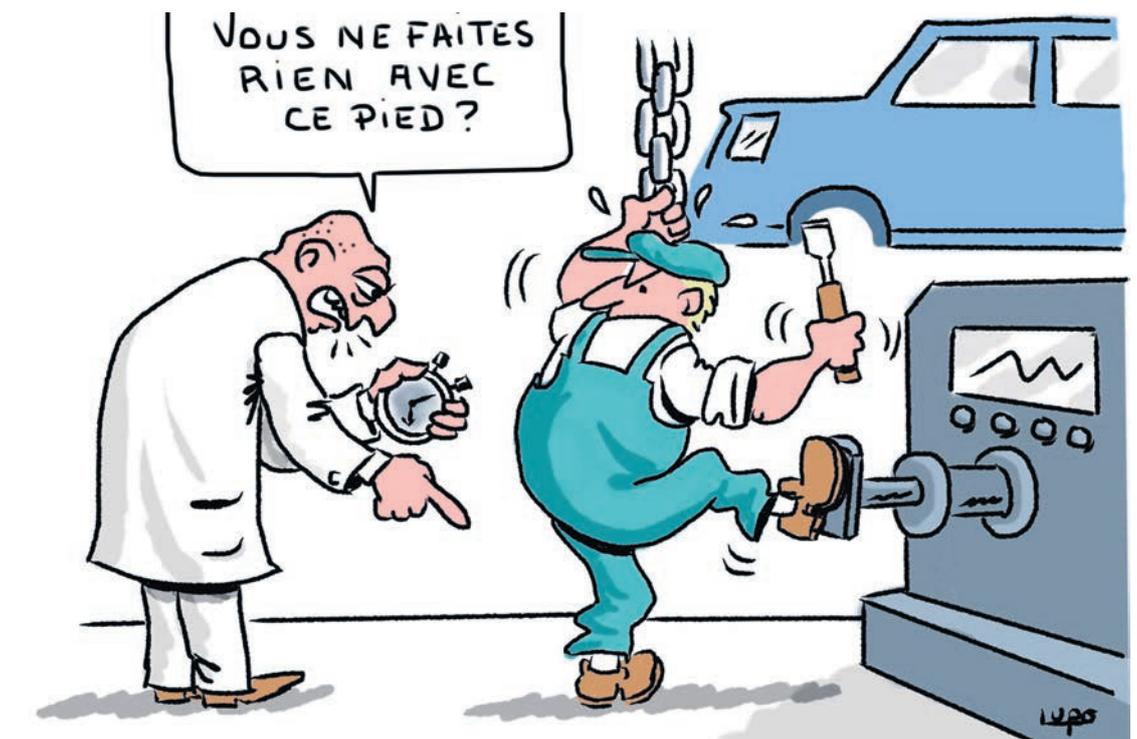
Prétextant une future baisse des ventes de l'Opel Moka, qui est produite à l'usine de Poissy sur trois équipes (un 2x8 et une équipe de nuit permanente), la direction a annoncé, pour au moins six mois, une baisse de 20 % de la production. Mais, voulant maintenir coûte que coûte une rentabilité maximum, elle souhaite baisser les effectifs de 33 %, ce qui équivaut à une équipe. Les conséquences pour les travailleurs sont le licenciement de 250 intérimaires sur les 400 actuels et, pour tous les salariés restants, deux samedis supplémentaires obligatoires par mois, soit deux fois par mois des semaines de 42 heures !

La direction veut en revanche maintenir l'équipe de nuit dans les ateliers du Ferrage et de la Peinture. Dans ces secteurs, les équipes de 2x8 fusionneraient en une seule équipe, en horaire du matin permanent (5 h 15-12 h 55). Pourquoi continuer à produire la nuit au Ferrage et en Peinture ? Tout simplement

parce que EDF paye l'entreprise pour l'inciter à produire entre 20 heures et 8 heures – une compensation financière qui vient s'ajouter au tarif préférentiel sur les heures creuses. Or le Ferrage et la Peinture, contrairement au Montage, sont particulièrement énergivores. La direction affirme même que, pour cette tranche horaire, non seulement l'électricité est gratuite mais que EDF lui donne de l'argent. Alors, pourquoi se priver ?

Avant même d'être officiellement annoncées au CSE, ces mesures ont fait discuter dans les ateliers. La perspective des deux samedis obligatoires par mois choque les travailleurs. Pour ceux de la Peinture et du Ferrage, tout le monde mesure le recul que représente le passage en horaire du matin permanent, l'épuisement que cela va impliquer, en plus de la nécessité de réorganiser sa vie personnelle et familiale.

Au CSE, lundi 13 novembre, le patron a présenté son projet, en annonçant



que les changements prendront effet dès le 28 novembre. Preuve que le mécontentement des travailleurs est perceptible, même les syndicats les plus proches du patron ont osé voter contre... Ce qui est sans conséquence, puisque la direction n'a pas besoin d'un vote favorable des syndicats, une simple « consultation » suffit.

Vendredi 10 novembre, un rassemblement sur le temps de pause avait déjà eu lieu dans l'équipe de nuit, réunissant 120 ouvriers. Le

lundi et le mardi suivants, des rassemblements dans plusieurs ateliers ont été organisés, dont un de 130 ouvriers au Montage en équipe du matin. Puis, en équipe d'après-midi, un débrayage a démarré au Montage, qui a mis progressivement la totalité de l'atelier à l'arrêt durant trois heures, au fur et à mesure que les grévistes convainquaient leurs camarades de se mettre en grève. Cela faisait longtemps qu'un tel débrayage n'avait pas eu lieu et tous les participants en étaient fiers.

Les travailleurs sont bien conscients qu'il faudrait garder tout le monde, y compris les intérimaires, et profiter de cette baisse de ventes pour baisser les cadences et travailler moins durement, c'est-à-dire travailler moins pour travailler tous.

La direction veut faire payer la baisse des ventes aux ouvriers. Pour lui faire remballer son projet, il faudra que les rassemblements et les débrayages se transforment en grève.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone: 0148108620 – SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 – Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. – Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve – Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal novembre 2023.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Italie : odieuse surenchère antimigrants

Le 6 novembre, la dirigeante du gouvernement italien, Giorgia Meloni, a signé un accord de « gestion des flux migratoires » avec Edi Rama, le chef du gouvernement albanais. Elle a soigneusement mis en scène leur poignée de main, car cet accord est d'abord un argument à destination de son électorat.

Pour arriver au pouvoir, Meloni, à la tête du parti néofasciste Fratelli d'Italia (Frères d'Italie, titre de l'hymne national), ne pouvait pas faire moins en matière de xénophobie que son rival de la Ligue, Salvini. Ce dernier, ministre de l'Intérieur d'un précédent gouvernement, s'était illustré avec un décret-sécurité qui prétendait interdire aux bateaux des ONG d'accoster dans les ports de la Péninsule et de naviguer dans les eaux italiennes.

Meloni avait donc surenchéri en affirmant qu'une fois élue, elle mettrait en place un blocus naval empêchant, par des moyens militaires, les embarcations de migrants de quitter les

côtes nord-africaines. S'y ajoutait la promesse que les premiers points d'accueil seraient délocalisés hors du sol italien, en Tunisie par exemple, avec laquelle l'Union européenne avait signé un accord en juillet.

Le seul résultat de ces gesticulations et de cette démagogie est de faire augmenter le nombre de morts. Les obstacles multipliés sur la route des migrants et contre les organisations humanitaires qui les secourent se traduisent par l'augmentation des naufrages. Et, de l'autre côté de la Méditerranée, suivant l'exemple en « humanité » de la riche Europe, les autorités tunisiennes ont renvoyé vers le désert et une mort certaine

des centaines de migrants d'Afrique noire.

Il y a déjà eu bien d'autres accords visant à déléguer à des pays pauvres, étapes sur la route des migrants, le soin de les gérer, sans trop regarder à la manière dont ladite gestion s'opère, et cela tant au niveau européen qu'à l'initiative directe des États. Ainsi, un gouvernement de centre-gauche avait conclu en 2017 un accord avec les gardes-côtes libyens, payés pour empêcher les migrants

d'arriver en Italie, se faisant le complice actif et conscient de la mise en esclavage, des viols et des tortures commis dans les camps libyens.

Or le gouvernement tunisien, pour ses propres raisons politiques, a finalement annoncé qu'il rejetait l'accord avec l'UE, que Meloni présentait comme le résultat de ses efforts. Elle s'est donc tournée vers l'Albanie, à laquelle elle promet d'appuyer sa demande d'adhésion à l'Union européenne,



Migrants secourus en Méditerranée par l'Ocean Viking.

en échange de la construction de deux centres de rétention qui seraient placés sous juridiction italienne et ouverts dès le printemps prochain.

Après une année au pouvoir, durant laquelle Meloni a été contrainte de montrer patte blanche devant les financiers de l'Europe et les grands patrons italiens, cet accord est l'équivalent d'un os à ronger jeté à l'électorat le plus réactionnaire, dans l'espoir que son parti, Fratelli d'Italia, conserve son avance sur la Ligue de Salvini. Il ne fera pas disparaître les migrants, de plus en plus nombreux à être contraints à l'exil pour tenter de se construire une vie meilleure. Mais il permet à Meloni de faire diversion, alors que la vie des classes populaires est de plus en plus difficile et que les milliards de subvention du plan de relance vont enrichir les grandes entreprises.

Nadia Cantale

États-Unis : fin de la grève dans l'automobile, pas du mécontentement ouvrier

Aux États-Unis, après les accords de fin de grève entre le syndicat de l'automobile UAW et les trois grands patrons du secteur, les travailleurs sont en train de voter pour ou contre les projets qui leur sont présentés.

Certains résultats affichent plus de 80 % de votes favorables aux accords, comme à l'usine d'assemblage Ford à Wayne dans le Michigan. Dans d'autres sites, le oui aux accords ne l'a emporté qu'à une faible majorité. Mais dans une usine de montage de General Motors, à Flint dans le Michigan, les travailleurs ont voté contre à 52 %.

Les opérations de vote sont encore en cours et les bilans complets sont à venir. Mais manifestement un nombre significatif

d'ouvriers de l'automobile sont critiques vis-à-vis des accords; suffisamment pour pousser les dirigeants syndicaux à devoir se justifier dans de nouvelles vidéos. La direction du syndicat UAW, en la personne de Shawn Fain, avait décidé fin octobre que les ouvriers grévistes devaient retourner au travail. Cela, dès la signature d'un projet d'accord par l'équipe des négociateurs, dans chacune des entreprises, et alors même que le vote n'avait pas eu lieu pour savoir si une majorité de travailleurs

l'approuvait ou le rejetait.

Les trois projets de contrats avaient été présentés par Shawn Fain et d'autres dirigeants syndicaux comme des accords « historiques ». Et de préciser que les négociateurs ont été jusqu'à ramasser le dernier centime sur la table des négociations. Quelle prouesse ! Mais qu'en est-il des milliards qui sont restés dans les coffres-forts des banques ? Sans compter tout ce que les actionnaires ont empêché ces dernières années pour gonfler leurs fortunes personnelles.

La direction du syndicat UAW a mis tous ses efforts, d'une part pour arrêter la grève, et d'autre part pour obtenir que l'ensemble des

146 000 syndiqués ratifient les contrats. Shawn Fain a même prétendu que la reprise du travail chez Ford, premier à signer un accord, ferait pression sur Stellantis et General Motors pour qu'ils acceptent de signer le même genre d'accord. Selon lui, l'arme des travailleurs, dans ce cas, aurait été de retourner au travail.

Lors du processus de ratification, le syndicat a organisé des réunions au cours desquelles les responsables syndicaux devaient répondre aux questions des ouvriers. Il n'est pas évident de s'y retrouver dans des documents de plusieurs dizaines de pages comportant des plus et des moins, ainsi que des transferts de montants d'un domaine à un autre, faisant qu'au final une augmentation de salaire cache des diminutions de primes ou d'autres avantages dans l'assurance maladie ou les retraites.

Il serait plus important que les travailleurs puissent discuter entre eux des résultats des négociations, et de la possibilité ou non d'obtenir davantage par un élargissement de la grève. Car ce qui a été obtenu est le résultat d'une grève partielle,

puisque 46 000 salariés seulement ont été appelés à cesser le travail, sur un total de 146 000.

Ces accords « historiques » sont loin des revendications affichées au départ. Les 46 % d'augmentation de salaire revendiqués sont à comparer avec les 25 % à 30 % obtenus pour les quatre années et demie à venir. Et puis, les concessions au profit des employeurs que le syndicat a acceptées depuis les années 1980 resteront encore en bonne partie en vigueur. Ainsi, pour rétablir des conditions de travail plus décentes, des embauches massives seraient indispensables. De plus, les centaines de milliers d'ouvriers des sous-traitants, dont le nombre a explosé ces quarante dernières années, sont exclus de ces accords, car non syndiqués.

En août, les 146 000 salariés des trois grands de l'automobile avaient voté à la quasi-unanimité pour autoriser la direction du syndicat à appeler à la grève, et les ouvriers y ont répondu à chaque fois pendant les six semaines du conflit. Le résultat n'est pas à la mesure de ce profond mécontentement.

Jacques Lequai

